



Rencontres nationales des budgets participatifs

ACTES

07.11.2019

08.11.2019

SOMMAIRE

JEUDI 7 NOVEMBRE

- 5 **OUVERTURE DES RENCONTRES PAR LES VILLES CO-ORGANISATRICES - DÉBAT : LE BUDGET PARTICIPATIF RENFORCE-T-IL LA DÉMOCRATIE LOCALE?**
- 8 **VISITES DES PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN**
 - 1 - Parcours Paris centre — Patrimoine et espaces publics
 - 2 - Parcours nord est — Cadre de vie dans les quartiers populaires
 - 3 - Parcours sud-est — Street art et espace vert
- 10 **SOIRÉE DÉBAT, LE BUDGET PARTICIPATIF: DE L'INTERPELLATION À LA PARTICIPATION**

VENDREDI 8 NOVEMBRE

- 20 **CONFÉRENCE INTERNATIONALE, L'EXPÉRIENCE DES BUDGETS PARTICIPATIFS DANS LE MONDE**
- 21 **DÉCLARATION DES RNBP : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BUDGET PARTICIPATIF EN FRANCE**
- 24 **ATELIERS**
 - 1 - Le budget participatif comme outil pour une ville résiliente ?
 - 2 - Le budget participatif peut-il améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires ?
 - 3 - Croisement des expertises professionnelles et citoyennes
 - 4 - Le budget participatif est-il un outil adapté à toutes les échelles?
 - 5 - L'engagement du porteur de projet : de l'émergence à la mise en œuvre ?
 - 6 - Le vote et la légitimité des projets votés

Paris a eu l'honneur d'accueillir les 7 et 8 novembre 2019 les quatrième rencontres nationales des budgets participatifs, après Montreuil en 2018, Rennes en 2017 et Grenoble en 2016. Ces deux jours ont été intenses et très riches en débats lors des plénières, conférences, ateliers, et visites des projets du budget participatif parisien avec 180 participants de 200 collectivités.

Ce document compile les idées échangées, les propositions issues des ateliers et restitue les débats sur cet outil central de participation citoyenne qu'est le budget participatif (BP) et plus globalement sur la démocratie participative elle-même. Il présente aussi le travail réalisé en direct et en dessin par nos facilitatrices visuelles. Nous tenons à remercier tous les participants pour leur engagement lors de ces deux journées et particulièrement les villes de Montreuil, Grenoble et Rennes pour avoir co-animé cet événement.

Ces actes, ainsi que la déclaration de clôture des RNBP qui fixe les grands principes du budget participatif en France, constituent un jalon important dans la constitution du réseau national des collectivités ayant mis en place des budgets participatifs.

Les propos restitués ici appartiennent à leurs auteurs et n'engagent pas les collectivités co-organisatrices de l'événement.

Nous vous souhaitons bonne lecture.



MERCI !



JEUDI 7 NOVEMBRE

OUVERTURE DES RENCONTRES PAR LES VILLES CO-ORGANISATRICES

C'est dans la salle du Conseil de Paris que s'est tenue la plénière d'ouverture des quatrième rencontres nationales des budgets participatifs.

Pauline Véron, adjointe à la maire de Paris en charge de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative et la jeunesse a ouvert ces 4^{èmes} rencontres en remerciant les différents acteurs qui font vivre le budget participatif en France, et en particulier les villes co-organisatrices des RNBP : Montreuil, Rennes et Grenoble - dont les élus en charge de la participation citoyenne ont aussi pris la parole : Tania Assouline, Jean-Marie Goater et Pascal Clouaire.

DÉBAT : LE BUDGET PARTICIPATIF RENFORCE-T-IL LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

La matinée a permis d'explorer la valeur ajoutée, l'apport spécifique, les limites éventuelles du budget participatif en se demandant :

- Si le budget participatif permet à tous les citoyens qui le souhaitent de contribuer à la décision publique ;
- S'il renforce le pouvoir d'agir, pour que chacun puisse s'impliquer de manière éclairée et concrète, d'une part, et que cette implication soit « émancipatrice » ;
- S'il renforce l'ancrage des pratiques de participation citoyenne au cœur des territoires ;
- S'il suscite l'institutionnalisation de la participation citoyenne, pour que les postures et les modalités de production des politiques publiques changent durablement au sein des collectivités, au-delà du temps du projet participatif ;
- S'il confère une légitimité forte aux projets qui émergent des citoyens, légitimité indispensable pour les concrétiser, lever des financements, mobiliser des moyens humains et techniques, susciter des partenariats... ;
- S'il contribue à la transition écologique et au renforcement des solidarités sur nos territoires.

Pour répondre à ces problématiques, nous avons pu compter sur la participation d'Illaria Casillo, docteure en géographie urbaine, vice-présidence de la Commission nationale du débat public, Khedidja Mamou, architecte et docteure en sociologie, et Hélène Balazard, chercheuse associée à la Chaire UNESCO Politiques Urbaines et Citoyenneté.

Le débat était animé par Ari Brodach, chef de la mission budget participatif de Paris.

Tous les citoyens peuvent-ils contribuer à la décision publique ?

Pour la grande majorité des budgets participatifs en France, toute personne résidant sur le territoire de la collectivité, sans condition de nationalité ni d'âge, peut participer.

Ilaria Casillo estime qu'il existe différents types de public. Des publics « forts », qui ont les capacités et les moyens de pouvoir participer ; et des publics absents, qui sont éloignés de la vie publique par manque de ressource. Il s'agit alors pour rééquilibrer cela de favoriser l'engagement des personnes dans le processus de décision. Il faut aller vers les habitants, sur le long terme, en renforçant la reconnaissance de l'expertise citoyenne chez les élus et les agents. Cette reconnaissance ne se fait que s'il y a un traitement équitable entre les différents territoires, voire en favorisant, là où les publics sont absents. La participation citoyenne n'est effective que lorsque des moyens importants, en ressources humaines, temps et argent sont mis à disposition.

Pour pouvoir favoriser l'émergence de projets dans les quartiers populaires de la capitale, la Maire de Paris a décidé de doter le budget participatif parisien d'une géographie prioritaire en favorisant l'émergence et le vote de projets pour les quartiers populaires. Ainsi, 30M€ étaient réservés, chaque année, à ces quartiers.

Cela représente 30% du budget d'investissement mobilisé. Simultanément, 100 000€ ont été consacrés, au travers d'appels à projet, à l'accompagnement des porteurs de projet, par des associations, du dépôt jusqu'au vote de leurs propositions, ce qui a favorisé la solidité de ces projets en vue d'être lauréats.

Tous les citoyens peuvent-ils contribuer à la décision publique ? La participation au budget participatif donne-t-elle davantage de pouvoir à des individus ou à des groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés ?

« Il faut accepter de débattre des projets et de leur mise en œuvre et ne pas simplement limiter la participation au vote », selon Hélène Balazard.

Cela nécessite des moyens humains et financiers afin d'investir dans des accompagnements et faire émerger du collectif. Cet accompagnement doit être proactif en allant vers les habitants, grâce par exemple à du porte-à-porte.

Cependant, il existe un risque de « cannibalisation de la démocratie » par l'administration. Afin d'éviter toute instrumentalisation de la part des pouvoirs publics et garantir la sincérité de cette proposition à participer, il semble nécessaire d'articuler un dialogue entre l'administration, le politique et les habitants, de la façon la plus aboutie que possible, ce qui encore une fois demande du temps et des ressources.

« On ne demandera pas à des gens jusque-là définis comme « faibles » de produire soudain leur propre expertise, ce serait une mauvaise utopie, partant de l'idée que la seule répression sépare ces gens de leur propre force ». Par cette idée, Isabelle Stengers évoque le fait qu'aller vers est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour embarquer les gens dans l'aventure du budget participatif.

Les postures professionnelles, les relations aux citoyens, les modalités de production des politiques publiques changent-elles durablement, au-delà du temps du projet avec le budget participatif ?

Khedidja Mamou attribue au déficit de participation des citoyens plusieurs facteurs :

- une autocensure des habitants qui ne se sentent pas légitimes à participer ;
- une désillusion voire une méfiance des citoyens envers l'action publique. Il est ainsi d'autant plus urgent d'accompagner et former les citoyens pour consolider leurs expertises et leur redonner l'envie de s'investir dans le processus démocratique ;
- une posture trop verticale de l'administration et des élus dans leurs rapports avec les citoyens ;
- le manque de moyens donnés afin d'atteindre une réelle participation. L'information et la connaissance du budget participatif par exemple est encore faible et nécessite des ressources humaines et financières.

Le budget participatif apparaît donc comme une « zone de contact » entre les citoyens et l'institution, entre deux types d'expertises que l'on cherche à coordonner pour enrichir l'action publique. La richesse de cette zone de contact fait aussi sa fragilité.

Changer les modes de fonctionnement - parfois cloisonnés et descendants - dans lesquels les citoyens donnent habituellement leurs avis permettrait d'ajuster et d'amplifier le dispositif.



VISITES DE PROJETS SUIVIES D'ATELIERS THÉMATIQUES

Les participants des rencontres étaient invités l'après-midi à choisir un des trois parcours présentant les projets réalisés par le budget participatif parisien. L'objectif : montrer et expliquer les différentes étapes de réalisation des projets.

Parcours Nord Est — Cadre de vie dans les quartiers populaires

Cette visite s'est déroulée entre les 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Les participants ont pu découvrir toute la richesse de Belleville et la vitalité de ce quartier au vu des nombreux projets réalisés grâce au budget participatif. Le quartier de la Fontaine-au-Roi en compte plusieurs : l'aire de jeu du square Jules Verne a été rénovée, une carte du quartier a été conçue avec les habitants indiquant les principaux centres d'intérêts du bas Belleville, comme la cantine du Babelville, un restaurant social qui contribue notamment à l'insertion des migrants. Remontant vers le 20^{ème} arrondissement, nous avons découvert des projets aussi divers que la rénovation en cours de la place Alphonse Allais, la ludothèque Stratj'm dont le local a été rénové, et l'ouverture et la rénovation d'un tronçon de la Petite ceinture entre les rues de la Mare et de Ménilmontant.



Le parcours s'est achevé au centre culturel les Plateaux sauvages qui a bénéficié du soutien du budget participatif pour végétaliser ses terrasses et sa cour intérieure.

Parcours Paris centre — Patrimoine et espaces publics



La visite du centre de Paris se déroulait dans les 1^{er}, 4^{ème} et 6^{ème} arrondissements. Les participants ont découvert le projet de playground du jardin des Halles, un espace qui accueille un terrain de football, deux demi terrains de basket, une table de tennis de table et deux assises de jeux d'échecs, mis en place en collaboration avec les jeunes. Le projet de rénovation de l'église Saint-Sulpice a aussi été présenté. Il a permis la restauration des huisseries et des ensembles de vitraux qui constituent le patrimoine d'art religieux de l'église.



Un temps d'échange en fin de parcours a été organisé au Mab'Lab, un lieu de co-working qui a bénéficié de l'aide du budget participatif parisien.

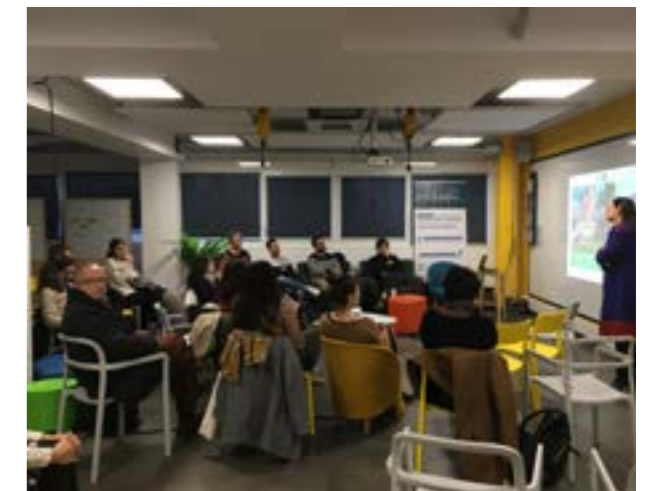
Parcours sud-est — Street art et espace vert

Le parcours du Sud-Est s'est intégralement déroulé dans le 13^{ème} arrondissement et a permis aux participants de découvrir 11 projets autour de thématiques variées (végétalisation, street art, piste cyclable, économie sociale et solidaire, sport, etc.).

Deux porteurs de projets ont pu expliquer la genèse de leurs projets : Sébastien Moireau, membre de la coopérative les Grains de Sel, a présenté le projet de supermarché coopératif et montré comment celui-ci pouvait dynamiser un quartier et contribuer au lien sociale entre habitants. Catherine Marin a présenté le projet de remise en valeur du parc de Choisy et a expliqué comment la modernisation de certains espaces du parc (terrains de jeux pour enfants, toilettes publiques, installation d'agrès sportifs) avait permis aux usagèr.e.s de se réappropriés ces espaces.

Le hasard fait bien les choses : en regardant la fresque sur un immeuble, un des habitants peints sur le mur était assis sur le banc à côté de nous ! Les participants ont ainsi pu discuter avec lui de la réalisation de ce projet.

La balade s'est terminée à l'Innovation Factory, espace de coworking qui a été en partie financé grâce au budget participatif.





SOIRÉE DÉBAT LE BUDGET PARTICIPATIF: DE L'INTERPELLATION À LA PARTICIPATION

Table-ronde avec Jérôme Fourquet, Loïc Blondiaux, Anne Muxel et Laurent Jeanpierre

La crise généralisée de la démocratie représentative a connu en 2019 un tournant. Le mouvement des Gilets jaunes a traduit avec acuité le défaut d'articulation de la relation entre les citoyens et le gouvernement, les syndicats et les politiques. Déjà, au printemps 2016, le mouvement social Nuit debout, issu des manifestations contre la loi Travail passée sans vote à l'Assemblée nationale, contestait les institutions de la V^e République et fonctionnait suivant les principes de la démocratie directe et participative.



Entre le mouvement des Gilets jaunes et la nouvelle Convention citoyenne pour le climat qui donne une légitimité forte au tirage au sort, l'année 2019 a donc mis au centre du débat public l'enjeu de la démocratie participative. Ces réflexions ont été approfondies par les quatre politistes invités à ce débat qui a eu lieu à la Gaîté Lyrique : Loïc Blondiaux, Jérôme Fourquet, Laurent Jeanpierre et Anne Muxel.

Loïc Blondiaux, politiste et chercheur sur la participation citoyenne, a analysé la fracture entre les institutions démocratiques et les citoyens. Le régime actuel et les institutions françaises sont très éloignées de l'idéal démocratique dont elles se réclament. Plusieurs piliers démocratiques sont vacillants et la légitimité des élections diminue aux yeux des citoyens. Cet outil tombe en désuétude, comme en témoignent les taux d'abstention, et ne permet plus de légitimer les gouvernants. Le mandat impératif serait un moyen de redonner confiance aux citoyens, les élus devant par ce moyen rester fidèles à leurs engagements.

La prise de décision politique est dépendante des acteurs économiques (actionnaires, multinationales etc). Cette influence des acteurs économiques sur les acteurs politiques peut être prépondérante, ce qui ternit la décision politique. La démocratie exige des décisions discutées, cependant les espaces de délibérations ont rétréci et les gouvernants imposent leurs décisions.

Nos instances de représentation ne fonctionnent plus. Les médias, souhaitant porter une vision universellement acceptable de la réalité, se trouvent de plus en plus éloignés de celle-ci et sont donc contestés.

Les partis politiques sont largement critiqués. Hier, interfaces entre la société et la sphère du pouvoir, ils étaient censés faire remonter les demandes des citoyens, les socialiser et les lier. Mais ils sont apparus comme des « machines à prendre le pouvoir », entraînant un grand discrédit.

La démocratie ne veut pourtant pas se laisser mourir : elle garde en elle un désir d'exister. Les mouvements sociaux en sont les preuves, par la démocratie des places, la démocratie d'assemblée, les gilets jaunes. L'aspiration du peuple à retrouver sa souveraineté est une réalité.

Il faut rajouter la présence d'une articulation décisive entre trois problématiques qui touchent aujourd'hui notre société. Une problématique sociale, les injustices sociales s'aggravant ; une problématique environnementale, le GIEC annonçant un réchauffement climatique désastreux ; et une problématique économique, le chômage augmentant, la dette publique s'accroissant. La démocratie doit pouvoir, aux yeux de Loïc Blondiaux, trouver des solutions.

Cependant, il existe une résistance des gouvernements, passant par la répression, la diversion et la canalisation (grand débat etc.). L'espoir est de penser une nouvelle forme de démocratie. De nombreuses possibilités existent, comme par exemple le tirage au sort ou le mandat impératif. Repenser nos concepts communs, l'ancrage dans le local et l'inclusion de la délibération dans la démocratie serait une première étape. L'utilisation d'outils d'intelligence collective et la réalisation d'expériences significatives peuvent aider à cela.

Le manque de temps consacré à la politique, la réflexion et l'action empêche des transformations démocratiques. Pour Loïc Blondiaux, l'espoir réside dans l'engagement des jeunes pour inventer de nouvelles formes de vivre ensemble.



Jérôme Fourquet, directeur du département opinion et stratégie d'entreprise à l'IFOP et auteur du livre *L'Archipel français* a analysé comment le mouvement des gilets jaunes avait mis en lumière la fracture de la société française et la difficulté de gouverner. La vie politique semble être organisée par les nombres et par une professionnalisation des élus. Enfin, selon lui, la France ne formerait plus une seule communauté mais serait devenue un ensemble d'îlots : la nation serait ainsi multiple et divisée.

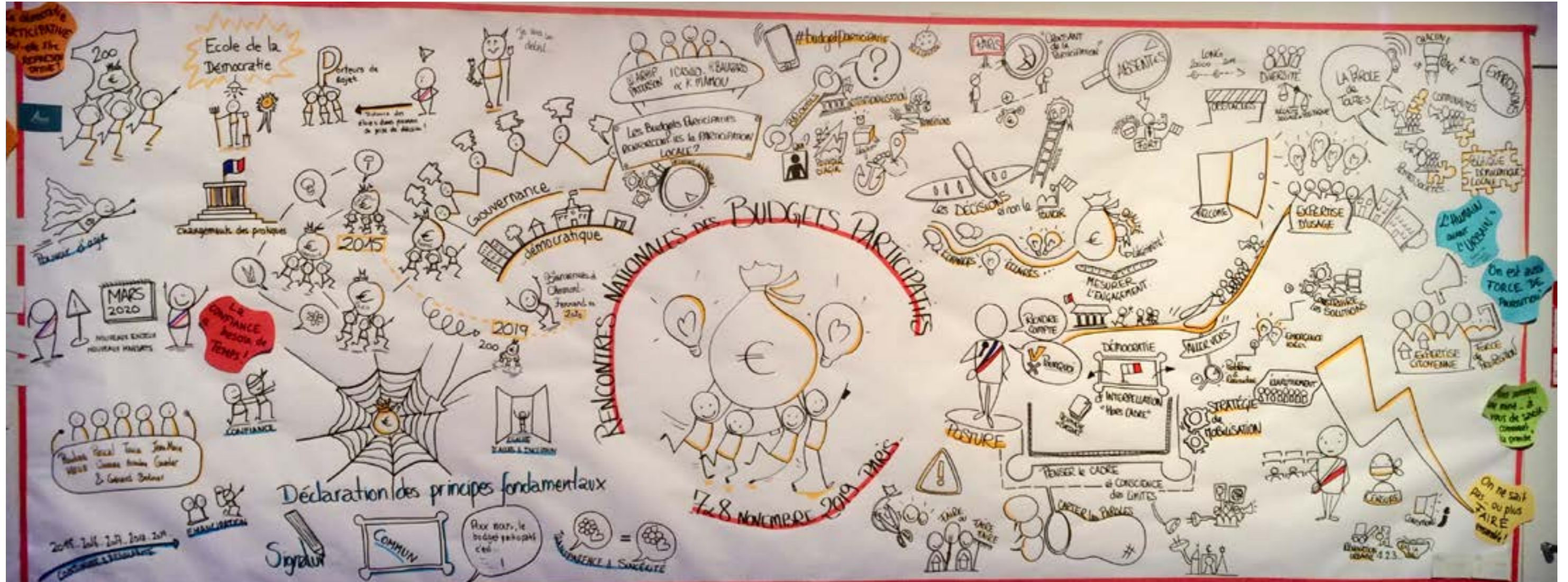
Des outils comme le budget participatif font ainsi figure de rupture, permettant une nouvelle forme de participation et représentat, peut-être, un nouvel intérêt pour la question publique.

Laurent Jeanpierre, professeur de science politique à l'université Paris VIII et auteur du livre *In Girum* sur le mouvement des gilets jaunes, a expliqué l'émergence de ce mouvement par le besoin d'espaces de socialisation et de construction collective de la politique par une partie de la population qui en avait été éloigné. Le mouvement rend compte d'une relocalisation des mobilisations et d'un renouveau des mouvements sociaux avec la participation d'une catégorie sociale différente de celles présentes dans les mouvements Nuit Debout ou Notre-Dame-des-Landes.

Pour lui, « *le mouvement a ainsi eu une fonction d'éducation populaire qui peut être l'une des clés d'explication de sa durée : il a permis à beaucoup d'inventer une parole politique et de se réappropriier les discours politiques des représentants* ».

Anne Muxel, politiste et sociologue, directrice de recherche au CNRS en sciences politiques au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est autrice de *La tension radicale : enquête auprès des lycéens*. Elle a étudié le rapport des jeunes à la politique et analysé les difficultés d'outils participatifs tels que le budget participatif à faire participer un public jeune, qui en revanche va activement s'engager par exemple dans les mouvements pour le climat. Pour le budget participatif il y a là un véritable défi : donner la possibilité de répondre à ces préoccupations environnementales afin notamment d'intéresser les jeunes et répondre à une demande très forte.





VENDREDI 8 NOVEMBRE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE L'EXPÉRIENCE DES BUDGETS PARTICIPATIFS DANS LE MONDE

Yves Cabanne, professeur et chercheur au DPU, University College London, a présenté les principaux enjeux actuels du budget participatif dans le monde.

La conférence a compté sur la participation de trois invités : Patricia Zapata Maya, qui a travaillé à la mise en place d'un budget participatif pour les jeunes dans les quartiers défavorisés de Bogota en Colombie, Miguel Pereira Bujater, en charge du budget participatif de Montevideo, en Uruguay, et Virginia Gutiérrez Barbarrusa qui a présenté le budget participatif en Andalousie.



Pour Yves Cabannes, le budget participatif est un outil puissant qui permet la réalisation du *droit à la ville*, au sens de Henri Lefebvre, et la création des *communs*. Cependant pour qu'il soit effectif et réellement facteur d'émancipation pour les citoyens, il est indispensable d'allouer les moyens suffisants pour que la participation des habitants devienne réelle. Le budget participatif a aussi un pouvoir de rééquilibrage : en allouant des ressources à des quartiers défavorisés et en donnant le pouvoir de décider à des habitants n'ayant généralement pas de voix.



Que ce soit à un échelon intra-municipal, municipal, régional ou encore national, les budgets participatifs permettent l'innovation et l'ouverture démocratique. Ils se constituent aussi au sein d'ensembles spécifiques comme les logements sociaux, les universités ou les entreprises.

Les différents types de budget participatif dans le monde répondent à des logiques très variées, allant de la recherche d'efficacité et de plus de transparence (logique technocratique), au renforcement du lien social (logique de bonne gouvernance), à la volonté de démocratiser radicalement la démocratie (logique de changement politique). Ce dernier point est indispensable à la concrétisation effective de la participation des habitants en mettant en place des comités d'habitants qui pilotent, contrôlent, et évaluent les budgets participatifs, en étant au cœur de la décision.

Un des défis est la continuité et l'inscription dans la durée des expériences de budgets participatifs. Une question centrale est comment faire face à leur interruption lors d'une alternance politique. Ce thème est particulièrement important en France actuellement dans le contexte électoral. L'intention est de mieux comprendre comment réduire cette volatilité et la perte de mémoire institutionnelle. L'expérience de Montevideo, qui célèbre en 2020 le 30^{ème} anniversaire de son budget participatif, est à ce titre riche d'enseignements tout comme celle de Séville qui a été interrompue quand un gouvernement de droite a succédé à la coalition de centre gauche qui avait mis en place le budget participatif.

DÉCLARATION DES RNBP : LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BUDGET PARTICIPATIF EN FRANCE

Cette déclaration a pour objectif d'établir des principes fondamentaux des budgets participatifs, permettant de respecter la diversité méthodologique des différents budget participatif (BP) existants ainsi que d'inciter les acteurs à pratiquer un exercice de réflexion et de partage d'expériences, pour améliorer la qualité des budgets participatifs mis en œuvre en France.

Le budget participatif s'inscrit dans une politique plus large de développement de la participation citoyenne incluant l'ensemble des acteurs concernés : élus, agents, citoyens et associations. Il est un outil au service du développement du pouvoir d'agir des citoyens. C'est pourquoi un dispositif de budget participatif en France doit respecter les principes suivants :

Donner du pouvoir d'agir aux citoyens

Le BP doit être délibératif et donner aux citoyens le pouvoir effectif de présenter des propositions et de décider, à travers un vote, des projets qui seront réalisés par les collectivités ou les acteurs qui proposent ce dispositif. Les collectivités et acteurs mettant en œuvre cet outil s'engagent à respecter le résultat du vote et à réaliser les propositions citoyennes, dans le cadre d'un règlement clair et public indiquant les critères de sélection des projets.

Continuité et régularité

Les collectivités et acteurs mettant en œuvre un BP doivent garantir un processus pérenne régulier et ininterrompu.

Égalité d'accès et inclusion

Le BP doit permettre la participation du plus grand nombre possible d'habitants et en ne se limitant pas uniquement aux personnes inscrites sur les listes électorales. Des actions spécifiques d'inclusion des publics ne participant pas spontanément à ce type de processus doivent être mises en œuvre.

Transparence et sincérité

Le dispositif doit garantir l'accès à une information claire et simple, à chacune des étapes du processus, ainsi que sur les modalités et le calendrier de réalisation des projets. Tous les citoyens doivent pouvoir accéder à un règlement public fixant les règles de fonctionnement du BP. Le montant annuel alloué au BP doit être défini préalablement et dûment rendu public. Les projets soumis au vote des citoyens doivent être uniquement des projets dont la faisabilité aura été vérifiée au préalable et techniquement réalisables. Pour chaque projet déposé non retenu, les citoyens ont le droit d'être informés des raisons de la non recevabilité du projet au regard du règlement. Concernant les projets lauréats, les citoyens doivent être informés du nombre de voix ou points recueillis, des modalités choisies pour leur mise en œuvre ainsi que par la suite du niveau d'avancement des projets.

Confiance

Le BP s'est conçu aussi comme un moyen de transformation de la relation entre élus, agents et citoyens, reconstruisant ainsi de nouveaux espaces de dialogue et renforçant la confiance entre les habitants, l'administration et les élus.

La réalisation des projets lauréats doit respecter l'idée originale du porteur de projet, qui doit être partie prenante de cette réalisation.

Le dispositif exige un engagement politique clair et un appui technique permanent et qualifié, coordonné de manière transversale pour assurer sa réussite.

Le BP doit comporter un dispositif de contrôle et d'évaluation du processus et des résultats permettant d'identifier les améliorations à apporter. Le contrôle et l'évaluation doivent inclure toutes les parties - élus, agents et citoyens. Ce processus d'évaluation doit être transparent et ses résultats rendus publics.



Émancipation

Le BP doit être l'occasion de proposer des formations aux habitants afin de renforcer leur pouvoir d'agir (aisance orale, argumentation, connaissance de leurs droits, du fonctionnement des collectivités, de la façon dont se construit un projet, etc.). Le BP est ainsi l'occasion d'un apprentissage de la citoyenneté et de l'exercice démocratique. Pour cela, les collectivités qui proposent des BP doivent faire preuve de pédagogie.

L'objectif à long terme d'un BP est de favoriser l'autonomie des habitants en leur permettant par exemple de mieux faire entendre leur voix, de concevoir un projet réaliste, de savoir le chiffrer et de savoir où trouver les informations dont ils ont besoin pour le mettre en œuvre.



ATELIERS

Six ateliers ont eu lieu à la mairie du 3^{ème} arrondissement, donnant lieu à des échanges sur différentes problématiques rencontrées par les équipes du budget participatif dans les collectivités participantes et apporter des éclairages pour nourrir le réseau des collectivités du budget participatif.

Le budget participatif comme outil pour une ville résiliente

Le budget participatif met en place des projets qui répondent aux besoins des citoyens, mais a-t-il la capacité de répondre aux problèmes que rencontre une collectivité, comme par exemple une crue ou une canicule ? En particulier peut-il rendre la ville résiliente ?



La résilience se définit comme la capacité de pouvoir surpasser un choc, une crise ou une difficulté. Dire d'une ville qu'elle est résiliente veut dire que celle-ci est capable de s'adapter aux difficultés qu'elle peut rencontrer. Cette résilience peut porter sur des sujets comme le changement climatique, l'intégration sociale ou encore la participation citoyenne.

Dans certaines villes, depuis le rapport du GIEC, le réchauffement climatique a entraîné des stratégies de résilience. En conséquence, les préoccupations écologiques sont entrées directement ou indirectement dans les budgets participatifs.

À Grenoble, les habitants ont proposé le projet de peindre les toits de logements dans le but d'assurer une gestion de la chaleur. Un autre projet avait pour but la mise en place d'oasis de fraîcheur au sein de la ville.

À Montreuil, la résilience écologique a été abordée à travers le dépôt de projets de toilettes sèches, permettant de faire des économies d'eau, ainsi que des réfrigérateurs solidaires qui réduisent les déchets émis ou encore d'une éolienne produisant de l'énergie utilisable par la ville.

À Paris, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits des bailleurs sociaux ainsi que la construction d'oasis de fraîcheur dans les cours de récréation ont été mis en place grâce au BP.

La résilience sociale et démocratique est au cœur du budget participatif. Les projets de solidarité sont plébiscités par les habitants et ont une incidence sociale comme par exemple les camions douches pour les sans-abris, une solution innovante d'hébergement pour les réfugiés.

Cependant, selon les contextes locaux, certains projets ne peuvent aboutir. Des contraintes juridiques et administratives existent. De plus, la considération quasi exclusive par le budget participatif du budget d'investissement empêche une pérennisation d'actions résilientes sur le long terme.

Enfin il serait intéressant de voir dans quelle mesure les actions menées dans les différents budgets participatifs pourraient être mutualisées afin de construire une culture de projet commune.

TRANSPARENCE

- recevabilité = motif
- instruction
- suivi & mise en œuvre

TEMPS PHYSIQUE COMMUN

- échanges
- travail

FORMER LES AGENTS

- Témoignage exemples réels
- échange de posture avec le territoire

Se donner le temps de l'évaluation du dispositif (interne / porteurs.euse.s de projet / habitant.e.s) et pourquoi pas, une évaluation participative.

Valoriser de diverses manières les agents des services techniques auprès des habitants (ex: article ds journal municipal, portes ouvertes services, coup de projecteur lors des inaugurations...)

Mettre en place avant l'étape technique un atelier de travail entre services techniques et porteurs de projets

- ↳ par quartier
- ↳ par thématique

Comment inscrire dans la durée ou transformer en ressources les expérimentations menées dans le cadre des budgets participatifs pour des villes résilientes ?

Formation partagée
Transparence en amont
Détermination par le politique en amont des invariants.
Diag partagé des contraintes & des possibles
↳ Elu / tech / habitant

PORTAGE POLITIQUE FORT
CADRAGE CLAIR
↓
PORTAGE ADMINISTRATIF
(COUTURE PARTAGÉE)
↓
ALLIER LES AGENTS (CITOYENS / HABITANTS, INGENIEURS, INNOVATION)

LANGAGE COMMUN

- tutorat
- vulgarisation

OSER INNOVER
=> Gestion du Temps
Se donner les moyens humains.
Pluridisciplinarité

DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS POUR PORTER LA DÉTACHE ET LA FAIRE CONNAÎTRE = APPROPRIATION PAR LES AGENTS = ALLER VERS LES CITOYENS

MULTIPLIER LES RENCONTRES ENTRE SERVICES ET HABITANTS.

① Coup de Poudre (espace dédié)
② Préliminaire : échange de visées
③ Préparation du mariage = boîte à outils
④ Célébration : signalétique (contrat de mariage)
⑤ Naissance du bébé
LE BÉBÉ EST LE PROJET IL NE PEUT GRANDIR QU'AVEC LES AUTRES
⑥ Education citoyenne

Le budget participatif peut-il améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires ?

À Paris, une enveloppe de 30 millions d'euros est dédiée aux quartiers populaires. Les projets dans ces quartiers sont ainsi avantagés lors du vote. À Clermont, un découpage en 12 quartiers a été réalisé avec les habitants dans lequel apparaissent les 5 quartiers prioritaires de la ville. Le dépouillement du vote favorise une approche territoriale: pour chaque quartier, le projet ayant recueilli le plus de votes est élu, puis le reste de l'enveloppe est ensuite distribué en ne tenant compte que du nombre de votes exprimés. Cela permet de s'assurer que tous les quartiers de la ville bénéficient d'au moins un projet au titre du BP, mais il n'y a pas de priorisation spécifique des quartiers prioritaires par rapport aux autres. À Toulouse, le budget participatif concerne seulement les quartiers populaires.

Dans de nombreuses collectivités, un déficit de participation dans les quartiers populaires est observé. Ce constat semble se comprendre à la lecture des sciences politiques et des données de l'INSEE, qui en 2018 dans son rapport sur la participation indiquait qu'un niveau de diplôme faible ou un niveau de vie faible conduisaient à une probabilité moins grande d'intégration dans la sphère démocratique. Ce déficit de participation explique que les projets dans les quartiers populaires recueillent moins de voix et perdent en légitimité.

Les participants à l'atelier se sont interrogés sur les conséquences de certains projets du BP qui peuvent améliorer le cadre de vie, mais entraînent indirectement une gentrification de ces quartiers populaires. Plusieurs pistes ont été évoquées afin de rendre réelle la participation des habitants des quartiers populaires au BP :

- Réserver un montant par quartier populaire afin de réaliser des projets qui portent directement sur l'amélioration des conditions de vie et s'assurer que les habitants soient bien associés à la mise en œuvre de ces projets ;
- Renforcer les moyens alloués au développement local. Une augmentation de la participation, ainsi qu'une prise de conscience des moyens d'action, pourrait avoir lieu si les habitants étaient davantage sensibilisés ;
- S'appuyer sur les associations . À Paris, les associations accompagnent les porteurs de projets en quartiers populaires depuis l'émergence jusqu'au vote des projets. Une expérimentation de porte à porte dans des logements sociaux a par exemple été menée afin de pouvoir informer les habitants. À Clermont, des aides sont données aux associations, mais l'action de sensibilisation est réalisée en grande partie par les agents municipaux.
- Par la multiplication de projets solidaires, par exemple le camion douche pour les sans-abris, les frigos solidaires ou les casiers en libre accès.



Handwritten notes and posters on a wall, discussing participatory budgeting (BP) and its impact on social conditions in popular neighborhoods.

Top Left: Rendre possible le dépôt de projets sur du foncier bailleur (s'il n'est pas résidentialisé / fermé)

Top Center: Reinsertion / engagement vie publique

Top Right: Un BP uniquement sur les QPV non Renforcé sur les QPV qui en termes de moyens financiers & humains "CONDITIONS DE VIE" DÉPEND DES QUARTIERS/GA

Middle Left: IMPLIQUER POSITIVEMENT LES JEUNES

Middle Right: Amener de la vie

Center: Dans quelle mesure, le budget participatif peut-il avoir un impact sur les conditions de vie des habitants.e.s dans les quartiers populaires ?

Bottom Left: LE BP N'EST PAS UN DISPOSITIF À CONSIDÉRER SEUL (+ ANRU/NFNRU, ...)

Bottom Center: Valorisation expéris Montée en compétences

Bottom Right: CRÉER PLUS DE LIEN SOCIAL

Other notes: Moyens HUMAINS ESSENTIELS = BP fédère (sentiment d'appartenance) = mieux être Quart. sans gentrification; Affection dans; Membre de projets pour quartier; il faut associer et fédérer bailleurs sociaux, municipalités, habitants, et agents de proximité autour des instances du BP (constitution, réalisation, suivi...); Les BPV: - anru, - édoc nat, - Centre urbain, - Bailleur; Liste géographique; Liste adhés; Projets; Chaque quartier a un budget et vote pour son projet; Être son place -> inciter les habitants; Pas de budget Spé; NON Territoire Bpart = Ville entière. Rien des dispositifs QPV; L'occupation de l'espace public; L'absence de relais locaux;

Croisement des expertises professionnelles et citoyennes

La « *technocratie administrative* », critiquée par des auteurs comme Bastien François, n'investirait pas assez pour inclure les citoyens dans son système de décision. Le budget participatif par sa méthode d'intégration citoyenne semble permettre un dépassement de cette critique, en permettant l'intégration de citoyens à la construction de l'action publique. Pourtant l'interaction entre les « *experts d'usage* » et les « *experts professionnels* » est encore à construire.

Le budget participatif est transversal et permet la modernisation de l'action publique. Les projets pouvant toucher différentes compétences, différents services municipaux, il doit entretenir un lien entre eux. Le budget participatif construit par ailleurs un rapport entre les citoyens, les élus et l'administration. Cependant, ce nouveau rapport interne et externe fait que le budget participatif rencontre certaines difficultés.

À Rennes par exemple, les agents ont dû apprendre des techniques, et finalement une véritable culture de la participation à laquelle ils n'avaient pas été formé auparavant. Les rencontres des comités techniques, les enquêtes auprès des agents concernés, la mise en place de nouveaux outils sont autant de nouvelles pratiques que de nouveaux efforts que l'administration doit réaliser pour mettre en place les budgets participatifs.

Les habitants peuvent souffrir d'un manque de reconnaissance de leur expertise de la part du professionnel qu'ils ont en face d'eux. Il serait intéressant de mettre en place un accompagnement permettant de les aider à structurer leurs expertises. Pour les professionnels, une formation à la participation est indispensable. Et au-delà de la rencontre entre les deux parties, c'est la reconnaissance et la mobilisation des expertises de chacun aux différentes étapes du projet et ensemble qui sont essentielles pour une véritable collaboration et co-construction.

Ce déficit de « *formalisation* » peut conduire à une inégalité entre les porteurs de projets. Certains citoyens ou certains groupes d'intérêt ayant plus de capacités à convaincre leurs interlocuteurs.

Donner les moyens aux citoyens de porter leurs expertises devient aussi important que de savoir les écouter. Changer le « *rapport descendant* » institutionnalisé entre l'administration et les usagers permettrait aux idées citoyennes d'être valorisées à juste titre par les services. La création de tiers-lieux, la participation de médiateurs ou de facilitateurs, une formation des administrateurs et des citoyens pour partager le même langage, ainsi que la création d'ateliers de travail entre porteurs de projets et techniciens seraient des solutions à mettre en place, sans oublier de faire avancer l'idée d'instituer des « *RTT citoyennes* », pour dédier des temps de travail sur les projets.

Réussite : Manque d'acclimatation des services à la participat° citoyenne (et donc à la transférabilité)

S'améliore avec le temps

FORMATION

Favoriser instances et moments de rencontre entre citoyens et experts (du dépôt à la livraison)

Quelles sont les recommandations à faire pour réussir le couple citoyen.ne.s / agent.e.s pour une plus grande expertise croisée qui enrichisse les projets des budgets participatifs ?

⊖ CULTURE

- Éthicalité culturelle
- Manque de formation managériale (empathie)
- Pour la médiation :
 - posture basée sur l'écoute
 - expertise
 - confiance

Atelier participatif élucubrations de bonne volonté : partage des souffrances

- 1) de temps
- 2) de formation

pour un partage des connaissances des compétences

Dépasser les logiques de chacun

AVOIR UN TIERS NEUTRE

⇔ MEDIATION

Porteur d'idée / Agents Proj.

FORMATION DES AGENTS SUR LA MEDIATION

Le budget participatif est-il un outil adapté à toutes les échelles ?

Le budget participatif est réalisé à de nombreuses échelles, pouvant aller d'un quartier à un pays. En France, des villes, des départements et des régions l'ont mis en place, et même au des lycées et des écoles. Cependant le budget participatif est-il adapté à toutes les échelles géographiques ?

Afin de s'adapter aux différentes échelles, plusieurs facteurs semblent indispensables : la volonté politique, la transparence du dispositif et une association continue des élus, techniciens et habitants ainsi qu'une présence soutenue sur le territoire, même si celui-ci est vaste. Enfin, la question de la gouvernance semble centrale : les porteurs de projets, représentatifs des différents territoires doivent être représentés dans les instances de pilotage du budget participatif.

La réalisation des projets des budgets participatifs semble dépendante de l'échelle géographique et administrative : certains projets ne peuvent avoir un impact réel sur la vie des citoyens que s'il est réalisé à une échelle plutôt qu'une autre (par exemple, la rénovation d'une route départementale). Il y a aussi la question de la compétence de l'institution qui gère le budget participatif, ce qui peut limiter la réalisation de certains projets.

La participation est ainsi différente selon les échelles. Le budget participatif, à l'échelle d'un quartier ou d'une petite ville, semble plus facilement mobiliser un public qu'un budget participatif d'une zone plus vaste. L'échelle pose évidemment des questions de moyens : plus l'échelle est grande plus le budget alloué à certaines actions doit être important (communication, déroulement du vote, etc.). Enfin les habitants s'emparent moins des projets à échelle globale, qui par définition les concernent moins directement.



Echelle Spatiale. → toutes échelles de la petite unité → Nat. à pas de la corn.

L'échelle thémat. THÉMATIQUES(S) ADAPTÉE(S) AUX COMPÉTENCES

permet de traverser les échelles territoriales et de toucher une pluralité d'acteurs

Volonté politique

Levier principal

LE BUDGET PARTICIPATIF EST-IL UN OUTIL ADAPTÉ À TOUTES LES ÉCHELLES ?

La formation du citoyen

Obstacles différents selon la taille de la collectivité et le type de collectivité

SE RÉAPPROPRIER (physiquement) LE TERRITOIRE

LA VERTU DE L'EXEMPLE

BUDGET PARTICIPATIF AU NIVEAU NATIONAL RÉALISABLE ?

Le budget participatif est-il adapté à toutes les échelles ?

Comment faire adhérer et participer les citoyens au budget participatif quelle que soit l'échelle ?

Critères indispensables à cette adaptabilité :

- proximité
- transparence
- transversalité
- durabilité...

L'intégration d'un large panel de citoyens à la Gouvernance

FAIRE EMERGER & PRIORISER DES POLITIQUES PUBLIQUES

PORTAGE POLITIQUE AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES

4 échelles, dont 2 retenues :

- spatiale & temporelle
- BP adapté à tout ça si

- 1) Volonté politique
- 2) Transparence réciproque
- 3) Association étroit élu/technicien/poet.

3 échelles :

- territoriales
- thématiques
- En terme d'acteurs

Taille Public

Admin

Temps

Polyémie de forme = réponses différentes

Territoires

L'engagement du porteur de projet : de l'émergence à la mise en œuvre ?

L'engagement du porteur de projet durant toute la durée du budget participatif est un fondement sur lequel repose l'efficacité de cet outil démocratique.

L'intégration des porteurs de projets par les services, de la construction à la mise en œuvre des projets, est essentielle au sein des budgets participatifs. Cette intégration permet une réalisation participative des projets et rend démocratique l'outil. Le porteur peut par exemple être associé à un comité technique réunissant l'équipe projet, constituée du porteur, d'un représentant de la mission de la participation citoyenne et d'autres membres des services techniques. Cependant, l'intégration dans les processus reste différente selon les collectivités.

À Angers, le budget participatif accorde une importance particulière au porteur de projet durant la mise en œuvre. En cas d'absence du porteur durant l'étude de faisabilité, le projet n'est pas soumis au vote. À Clermont-Ferrand, différents niveaux d'implication sont acceptés : certains participent jusqu'à la réalisation de leur projet (par exemple pour l'écriture des textes pour les panneaux du parcours pédagogique archéologique), d'autres proposent uniquement l'idée sur le site et sont ensuite absents. Dans ce cas, les services assurent la réalisation du projet mais ils suivent leur projet par mail et leur accord est toujours demandé.

La plupart des collectivités ayant mise en place un budget participatif ont aussi intégré un accompagnement des porteurs du dépôt à la mise en œuvre. Cet accompagnement cherche à donner aux porteurs de projet les clés pour mieux saisir le fonctionnement du BP et d'une collectivité, et voir leur projet mener à son terme. Au-delà de la réalisation du projet, c'est l'exercice démocratique qui est en jeu.

Former les citoyens au budget participatif, de telle sorte qu'ils soient capables avant même que leur projet soit voté de constituer un groupe pour fédérer et rendre leur projet plus solide, est une autre nécessité. Il en découlerait une meilleure maîtrise par les citoyens des problématiques qu'ils peuvent rencontrer durant leur projet et donc une meilleure participation et intégration.

La constitution d'un réseau mettant en relation des porteurs de projet, des associations, des groupes d'experts ou d'autres citoyens est ainsi indispensable pour rendre l'échange d'expérience dans la réalisation des projets plus effectif. L'entraide au sein de ce réseau déboucherait sur une meilleure intégration des porteurs de projets. Il est aussi nécessaire de mettre des moyens conséquents sur la communication, à la fois sur le dispositif et sur les différents moyens d'y prendre part.

L'engagement des porteurs de projet dépend ainsi de l'échelle et des moyens financiers et humains alloués au budget participatif.

Idea d'avoir un garant externe de l'évaluation Associer le porteur de projet à l'évaluation et aux services et focaliser les niveaux de la décision

DIAGNOSTIC DES DIFFICULTÉS, les identifier Pour les dépasser

de poids du collectif comme facteur de résilience

TRANSPARENTES et leur exposition publication des difficultés rencontrées

Condition de délégitimation que le processus et les propositions diffusées dans le débat commun

JURY CITOYEN (EXPERTISE D'USAGE) Une réponse à long terme!

Le BP face aux crises pense global

ADAPTION AUX PORTEURS de projet / Ressources P.P. / Echanges

ACCOMPAGNER PHYSIQUEMENT LES PORTEURS SUR LES TERRAINS

Souplesse / adaptabilité du dispositif aux différentes crises (env., sociale...)

L'engagement du porteur de projet: de l'émergence à la mise en œuvre ?

UN CITOYEN ACTIF UNE CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS ET DES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES CRÉER DE LA COHÉSION, DU FAIRE-ENSEMBLE : UNE NOUVELLE PRATIQUE DE LA VIE PUBLIQUE

PORTEUR ASSOCIÉ SYSTÉMATIQUEMENT ET À TOUTES LES ÉTAPES + MOYENS HUMAINS SERVICES TECH.

Comité de pilotage Porteur + service Élu garant de la mise en œuvre

Impliciter les anciens porteurs de projet comme ambassadeurs

ÉVALUATION = OUTILS - Quantitatif - VISITES TERRAIN - Synthèse élus

Le BP permet l'émergence de projets atypiques pas pensés par les élus. e.o ou la reconnaissance ne s'explique pas

LES BILAN CONCRET

Préciser la présence des porteurs dans les comités de suivi et d'évaluation (+ veiller à ce que leur parole soit entendue)

Expertise des services publics mission pour n'oublier personne

Solutions innovantes par l'expertise citoyenne

Comment se passe aujourd'hui la relation entre l'expertise citoyenne et l'expertise technique? Quels sont les réussites/leviers et quelles sont les difficultés ?

LE PORTEUR COMME AMBASSADEUR

• Speed dating
• Mélior. d'idéation
• Fusion de Projets

• Echanges
• Accompagnement
• Vulgarisation / Synthèse

FORMATIONS KIT DE COM

Donner la possibilité à des porteurs de projet de suivre d'autres projets, le dispositif

Le vote et la légitimité des projets votés

Le vote est au cœur du budget participatif en assurant la démocratisation de l'action. Cependant, il est nécessaire de réfléchir à sa sécurisation afin de préserver la légitimité du processus, tout en veillant à ne pas le fermer ni le restreindre.

Il peut exister un problème de lobbying de la part de certains groupes, mais aussi du fait de l'emplacement de l'urne favorisant ou non un projet lors d'un vote. Enfin, le vote peut aussi être biaisé et contesté par la suite du fait de la participation limitée de certaines franges de la population.

La sécurisation du vote est nécessaire afin de protéger l'expression des citoyens et légitimer un dispositif qui n'est pas inscrit dans la loi.

La sécurisation des votes va légitimer ceux-ci, mais il existe d'autres façons de légitimer les votes des projets, notamment via la transparence tout le long du processus, lors des études techniques et de la sélection des projets soumis au vote.

La réalisation effective des idées du porteur légitimera le budget participatif et du même coup le vote qui lui est associé. La légitimation passe également par une intégration des porteurs de projet, une écoute des expertises citoyenne, ainsi que par la communication sur les réalisations.

En dehors de la phase de réalisation et de celle du vote, le processus de légitimation pourrait également avoir lieu post-réalisation, grâce à des enquêtes de satisfaction sur les projets.

En parallèle de la sécurisation et de la légitimation des méthodes existantes, on peut également penser à un changement des modalités du vote, comme avec le jugement majoritaire, qui permettrait aussi de sortir d'une certaine binarité (pour ou contre) et permettrait une réelle évaluation et réflexion sur chaque projet.

Types de vote et impact sur la légitimité des projets élus

VOTER ANONYMIERENT. - NON -	VOTE NÉGATIF ? DEFAVORABLE	VOTE PAPIER - LÉGITIMITÉ - INCLUS* - FRACTION NUMÉRIQUE - MOBILISAT* - SYMBOLIQUE
--	--------------------------------------	--

Contrôle et sécurisation du vote

Quantité VS qualité des votant. e..o	Diversité des moyens de contrôle
--	--

Après le vote : comment accroître la légitimité des projets élus ?

Implication forte de toutes les instances participatives (COQ, associations...) et riverains impliqués	L'engagement sur une date de début de réalisation et forte communication sur le suivi.	Ne pas hésiter à ajuster le projet en cours de route, en accord avec le porteur de projet et sans le dénaturer.
--	--	---

Avant le vote : comment asseoir la légitimité des projets soumis au vote

RÈGLES DU JEU CLAIRES ET TRANSPARENTES (VEILLER QUE LES PROJETS RÉPONDENT À CES RÈGLES)	FAIRE APPARAÎTRE UNE TEMPORALITÉ : CALENDRIER DES ÉTAPES CLAIR	CRÉER UN COMITÉ DE PILOTAGE AVEC LES HABITANTS
--	--	--

La légitimité du budget participatif en question : le rôle du service participation / démocratie participative comme garant du processus.

Le service est un <u>garant</u>	Le service doit faire le lien entre les acteurs → Un pivot
------------------------------------	---



POUR ALLER PLUS LOIN

- [Le site du budget participatif parisien](#)
- [Le budget participatif : une innovation démocratique et un réel pouvoir d'agir.](#)
Par Anne Hidalgo, maire de Paris, Éric Piolle, maire de Grenoble,
Patrice Bessac, maire de Montreuil et Nathalie Appéré, maire de Rennes — 8
novembre 2019 – *Libération*
- **Annexe 1** : présentation d'Yves Cabannes, en ouverture de la plénière internationale consacrée à l'expérience des budgets participatifs dans le monde : "Les budgets participatifs dans le monde : état des lieux et tendances d'évolution"
- **Annexe 2** : livret des visites de réalisations du budget participatif parisien
- **Annexe 3** : Rappelons les vertus politiques du budget participatif. Par Antoine Bézard, fondateur du site lesbudgetsparticipatifs.fr ; Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne ; Sandra Laugier, professeure de philosophie à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne ; Yves Sintomer, professeur de science politique à l'université Paris-VIII - *Le Monde*

4^{es}

Rencontres
nationales
des budgets
participatifs

7 & 8 novembre 2019
à Paris



Budgets Participatifs dans le monde : Tendances actuelles, enseignements et défis



Yves Cabannes, DPU / University College London

1 Quelques évolutions récentes sur le plan mondial

1. Croissance et Expansion mondiale irréversible dans la diversité

Grandes variations entre régions et pays

Concentration dans un nombre restreint mais croissant de pays ± 50

Changement d'échelle dans certains pays [Russie, Corée, Indonésie par exemple]



1989 Brésil...



Amérique Latine...



Europe... puis EUA



2003 Afrique...



Corée, Chine, Asie...



Pays Arabes...

2 • Les grandes Métropoles et capitales brillent de plus en plus dans le firmament des budgets participatifs : Madrid, Quito, Séoul, Paris, Reykjavik, Yaoundé, Lisbonne, New York, Bogota, etc.”

- ▶ leadership fort de la part des gouvernants
- ▶ Avec une bonne capacité d'innovation et d'ouverture démocratique

LE CHANGEMENT

ÇA SE VOIT

PARIS BUDGET PARTICIPATIF

VOTEZ! Du 16 septembre au 2 octobre 20h. Tous les lieux, toutes les infos sur budgetparticipatif.paris

3.

BPs infra et supra municipaux: les BPs ne se limitent plus aux seules communes, même s'ils y sont les plus nombreux
> multiples échelons administratifs

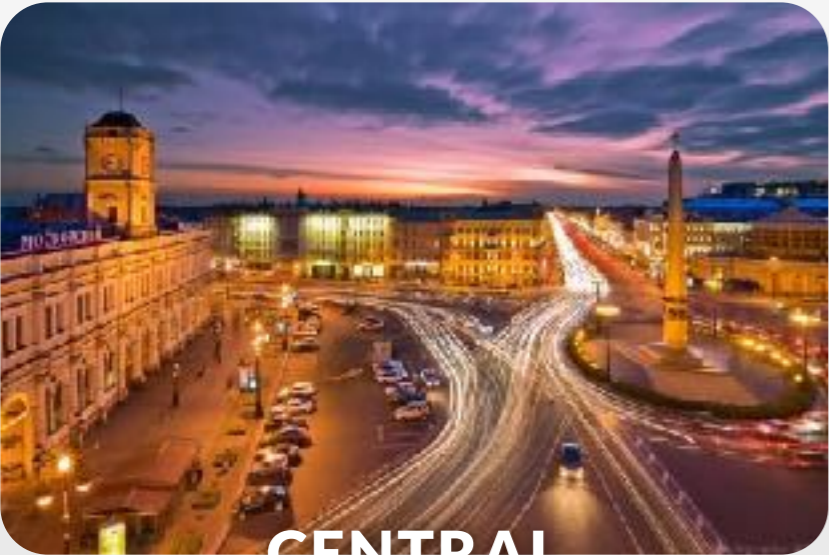
Expériences





“Votre Budget”

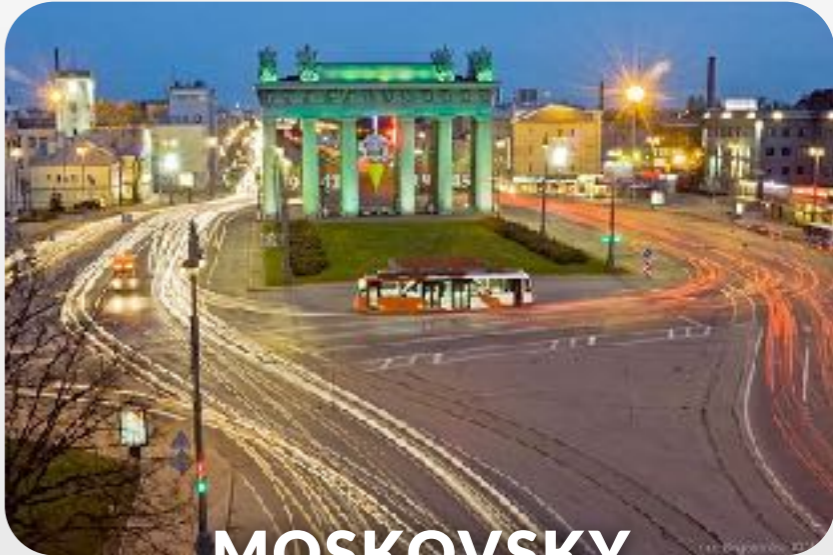
St Petersburg [1.1 millions hab], 5 districts



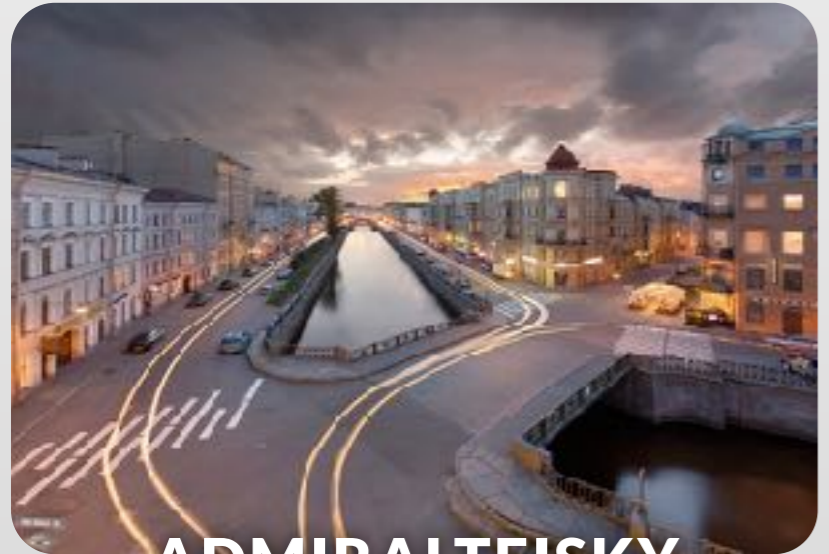
CENTRAL



VASILYEVSKY



MOSKOVSKY



ADMIRALTEISKY

50 MLN. rubles
For 5 city districts
US\$ 800 000+ [2017]



PETROGRADSKIY

4.

Le "*débordement*" : des expériences multiples, au-delà de la sphère publique au sens strict: écoles, universités, entreprises, ensembles de logements sociaux, Ordre des architectes...



PB Jalan Sungai, Penang, Malaisie

Grands ensemble de logements en locatif social



BEFORE



AFTER

Source: PWDC,
Malaisie, 2017

5.

Par rapport aux projets financés, les services de base et les petits équipements de proximité continuent d'être centraux, mais avec de plus en plus de projets d'un autre type



Source: Photo Mairie de Belo Horizonte, Paris



Source Photo: cabannes , 2010

Dimension économique, création de richesse et soutien à l'économie sociale et solidaire: par exemple, Chine, Indonésie, Afrique, etc....Un tournant important et positif. Ici BP Séville



Source Photo: cabannes , 2010

De nouveaux BPs centrés en totalité ou en partie sur les questions climatiques.. une tendance très récente, en expansion... un des apports les plus sous-estimés [Lisbonne]

ex. mega réservoir pour combattre les incendies, Castanheira, **BP Agueda**, Portugal

- ± 47 K€



6.

Transformer les personnes pour qu'elles transforment leur ville, au delà des BPs. Le pari d'une formation citoyenne massive et émancipatrice



Corée : axe central; Cameroun, formation et université populaire (utilisation des TIC); Jalisco, rôle de l'IMDEC, dans la formation de l'équipe et des comités Citoyens Allons-y ensemble; Guarulhos, l'Institut Paulo Freire

2 Comment différencier les budgets participatifs

1. Qu'est ce qu'était le budget participatif?

Un mécanisme (ou un processus) par lequel la population définit la destination d'une partie ou de la totalité des ressources publiques.

Le budget participatif est un processus de démocratie directe, universel et volontaire, par lequel la population peut **débattre** et **définir les politiques publiques** et le budget public. Le BP combine démocratie directe et démocratie participative.

(Porto Alegre, 1989)

Source: Cabannes, 2019

2. La triple inversion des priorités, au coeur des BPs "historiques"

> INVERSION DES PRIORITÉS **SPATIALES**

Les ressources sont canalisées vers les espaces [quartiers / zones rurales, terres occupées non légalisées, etc] qui sont traditionnellement les plus exclus.

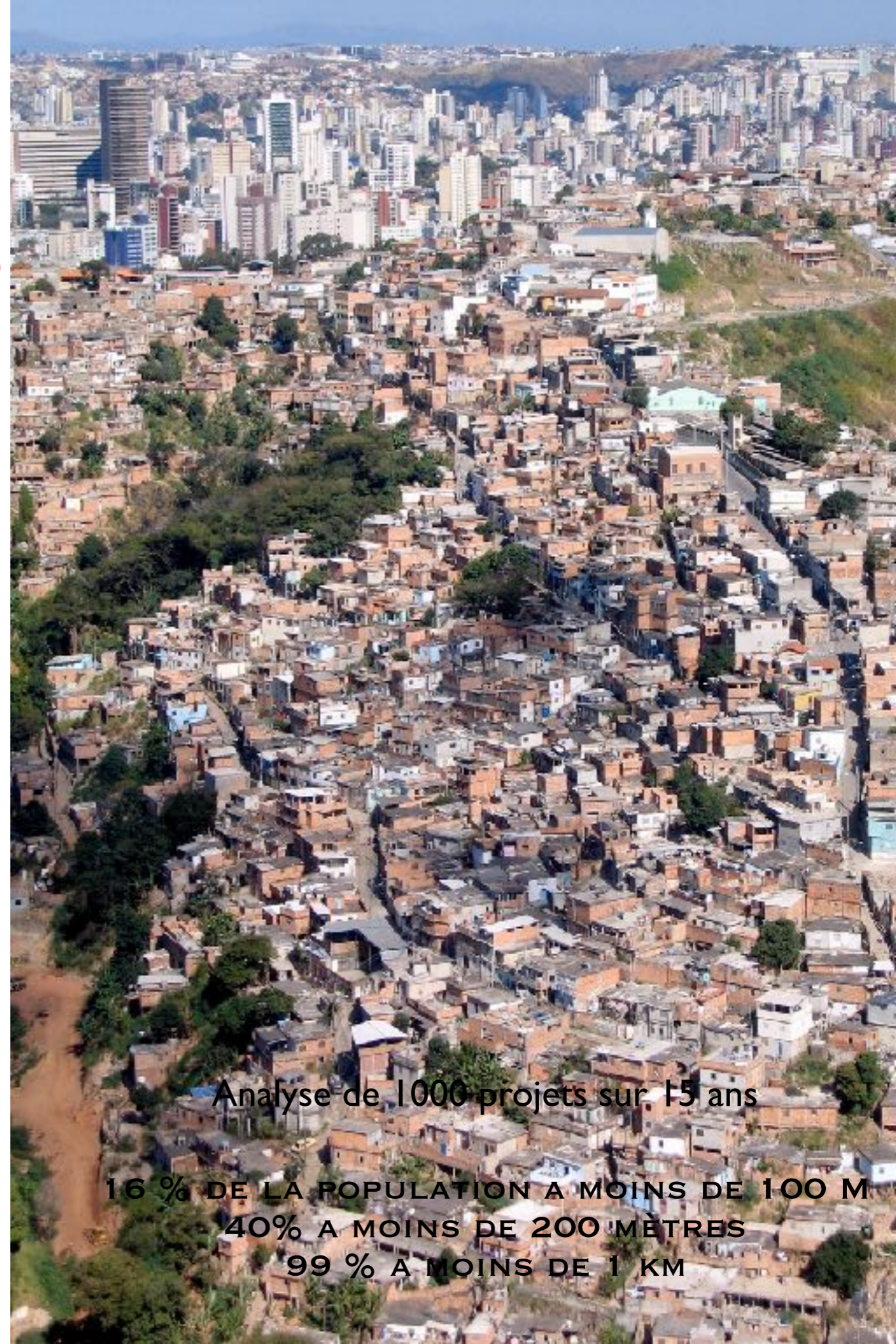
> INVERSION DES PRIORITÉS **SOCIALES**

Donner plus de ressources précisément à ceux qui en ont le moins [discrimination positive et parfois historique].

> INVERSION DES PRIORITÉS **POLITIQUES**

Un espace ouvert pour ceux qui n'ont jamais eu d'espace politique : Pouvoir à ceux qui étaient sans pouvoir [pouvoir de décision / pouvoir de définir des règles du BP].

Source: Cabannes , 2008



Analyse de 1000 projets sur 15 ans

16 % DE LA POPULATION A MOINS DE 100 M
40% A MOINS DE 200 MÈTRES
99 % A MOINS DE 1 KM

3.

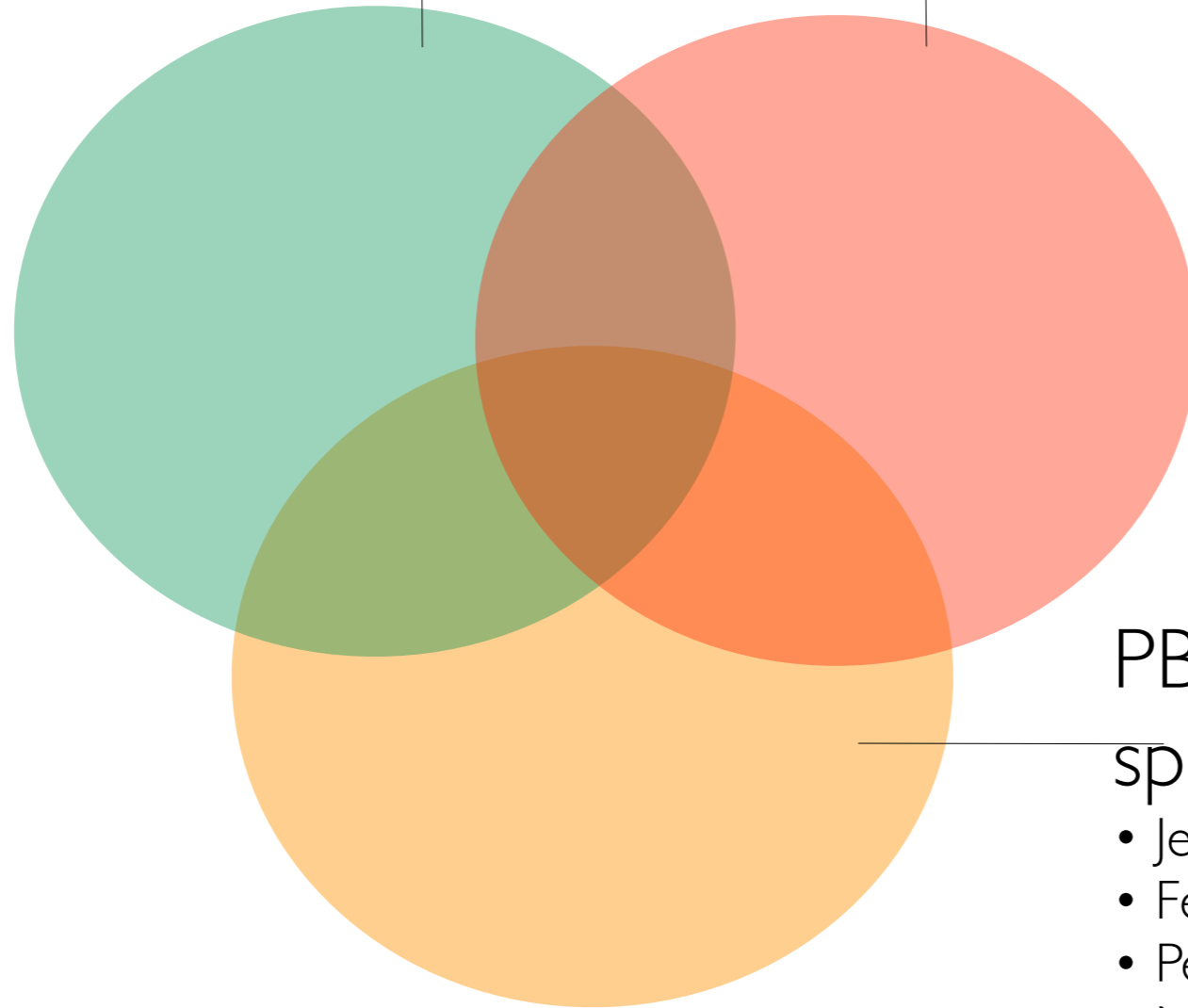
BP's Thématiques, à base territoriale, ou d'acteurs, ou mixtes

A base territoriale

- Quartiers
- District
- etc.

Sectoriels ou thématiques

- Environment
- Logement
- Développement local
- etc



PB avec et pour acteurs
spécifiques

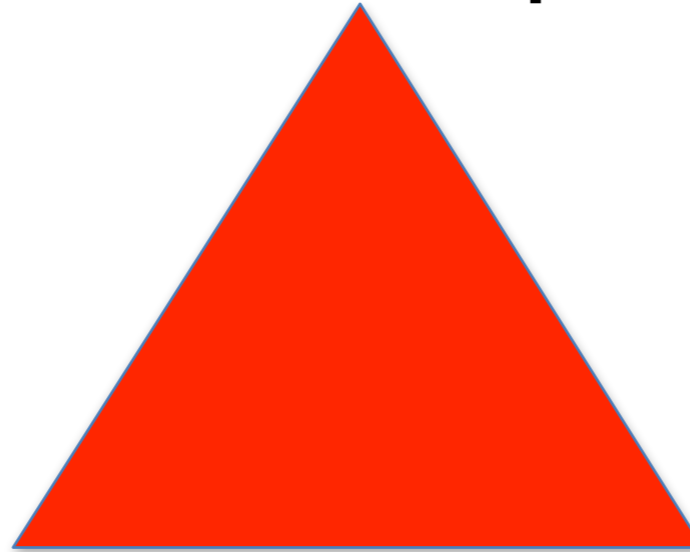
- Jeunes
- Femmes
- Personnes âgées
- Migrants
- GLBTT
- etc

4. Les PBs sont sous-tendus par des logiques très différentes

DRD /Politique

Bonne Gouvernance

Techno / NPM



- Améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion publique dans les villes. **Logique technocratique /gestionnaire [New Public Management]**

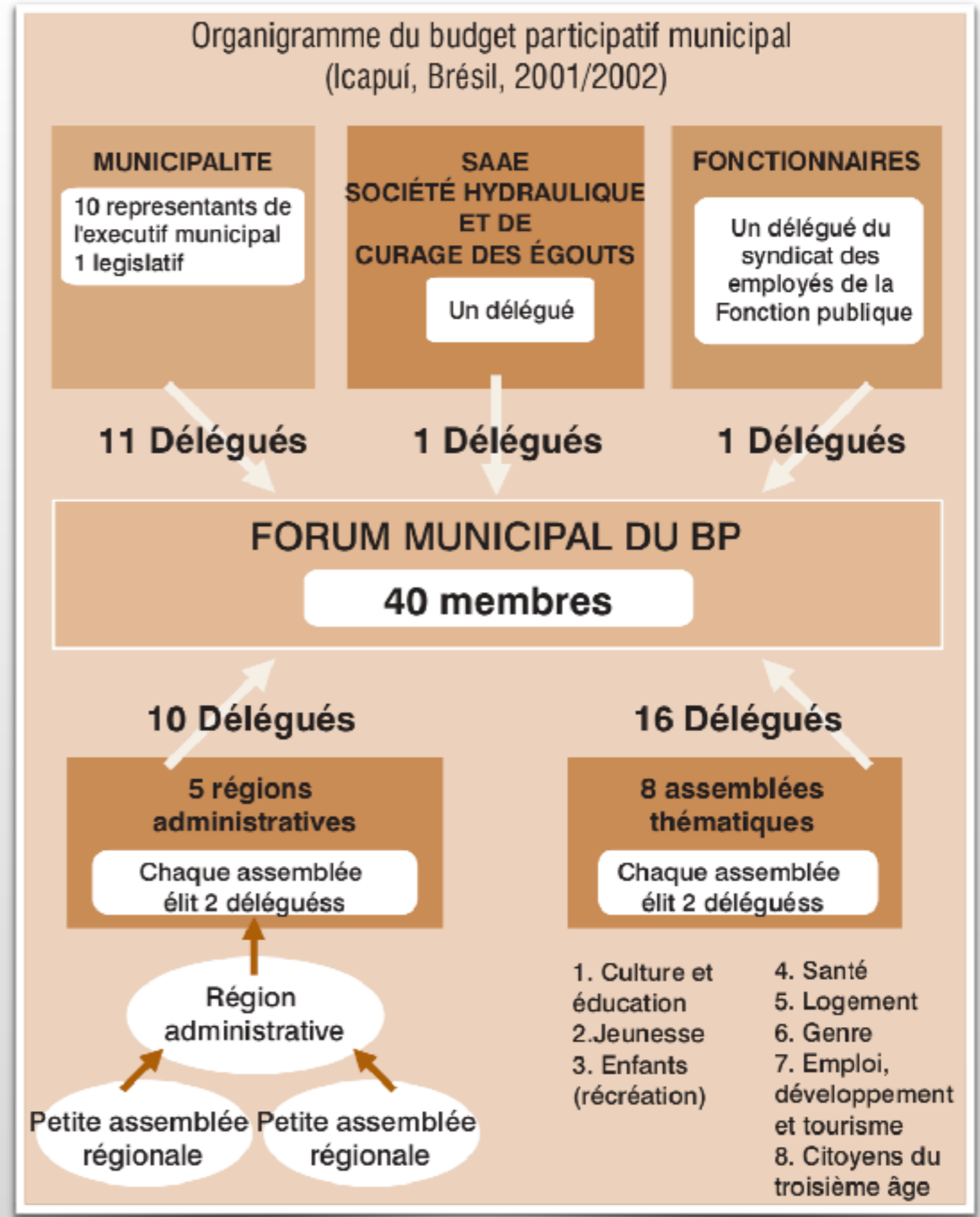
- Renforcer le lien social, surtout la relation entre le citoyen et le gouvernement local. **Logique de bonne gouvernance**

- " Démocratiser radicalement la démocratie" (pouvoir aux citoyens), c'est-à-dire une **logique de changement politique.**

4.a

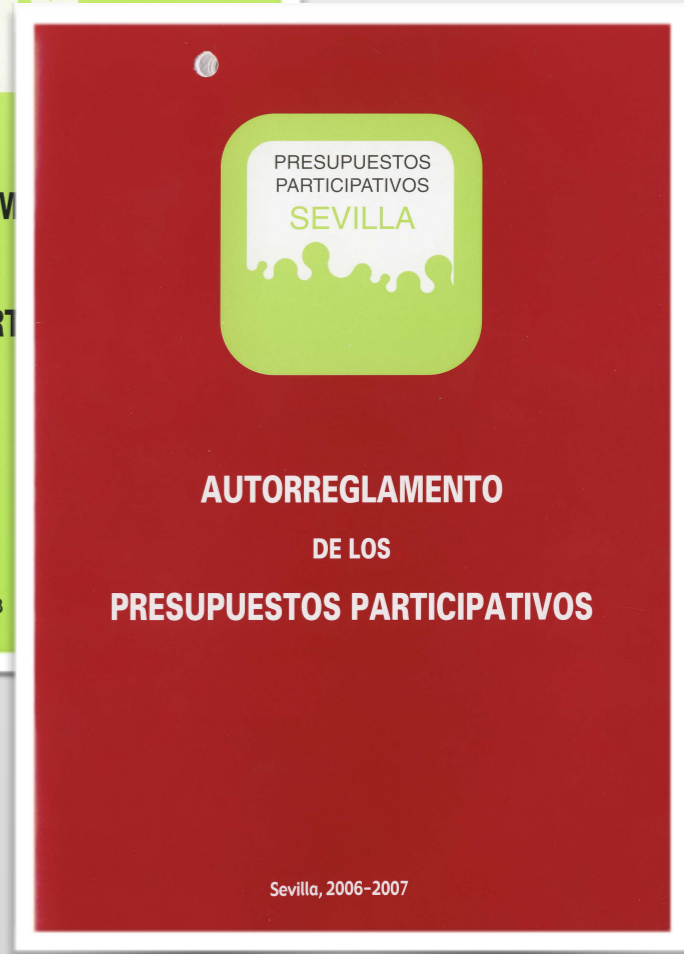
Certains BPs élisent des **CONSEILS DU BP [COP]** pour prendre leurs décisions finales.

Ils permettent l'émergence d'un pouvoir communautaire permanent qui complémente les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire [DRD]



4.b Dimension légale et institutionnelle:

Capacité **instituante**: Importance des règlements internes, et des règles du jeu qui sont évolutives élaborées soit seulement par les habitants [COP, Commissions]



4.c Démocratie directe en plénière: São Bernardo do Campo <765m. hab, au total 21 assemblées se sont tenues au cours du processus du BP.



4.d

Sao Bernardo do Campo. Des ressources très élevées mises en débat permettant des projets d'urbanisation, et dans divers secteurs : urbanisation, logement, santé, éducation , etc.



Sítio Bom Jesus



São Bernardo do Campo, SP, Brasil

Conjunto Habitacional Três Marias, CEU Celso Daniel

150 a 180 \$ / hab / 300 a 400 Millions de \$ / an

Source: Photo, Municipalité de São Bernardo, Brésil , 2017

3 Quelques défis actuels et futurs

1.

Beaucoup d'expériences s'interrompent, mais beaucoup aussi s'inscrivent dans la durée:

Pourquoi ? Comment réduire le risque de volatilité ?

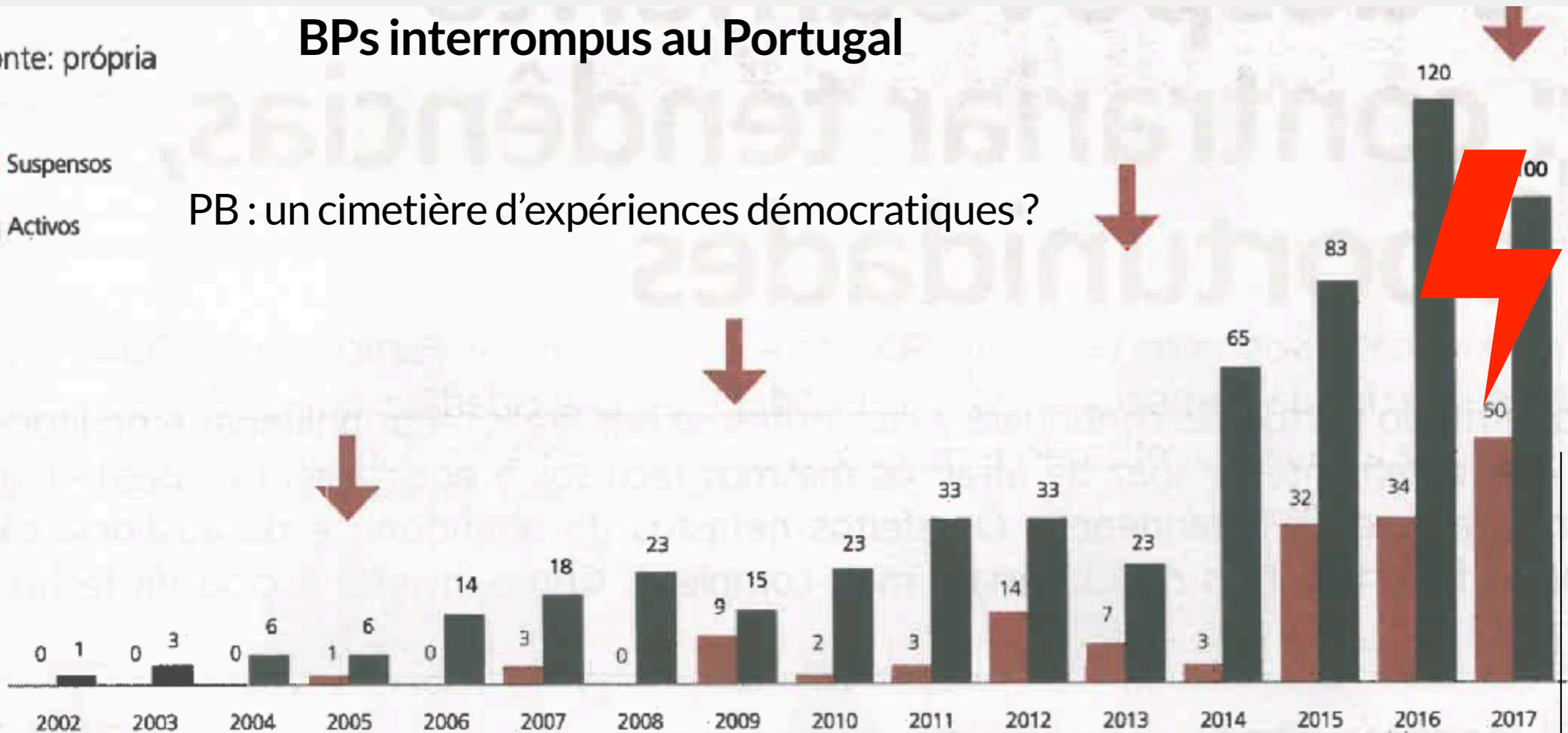
Fonte: própria

BPs interrompus au Portugal

Suspensos

Activos

PB : un cimetière d'expériences démocratiques ?



- **Ilo , Peru, 20 années de BP, an industrial port in southern Peru, which allocates 100% of its capital budget through Participatory Budgeting**

- ▶ “L'autonomisation [empowerement] des populations a été et demeure le principal facteur pour parvenir à un BP durable à Ilo”..... [2003] crise, mais les voix des dirigeants ont été entendues et, en fin de compte, le processus de BP a pu se poursuivre.
- ▶ 2003. Vote de la loi nationale sur le BP [Loi 28056]. C'est un facteur qui a renforcé la stabilité et l'enracinement du BP au sein des institutions.

- **Chengdu , Chine, 10 ans de BPs, le plus important en termes de ressources et de projets**

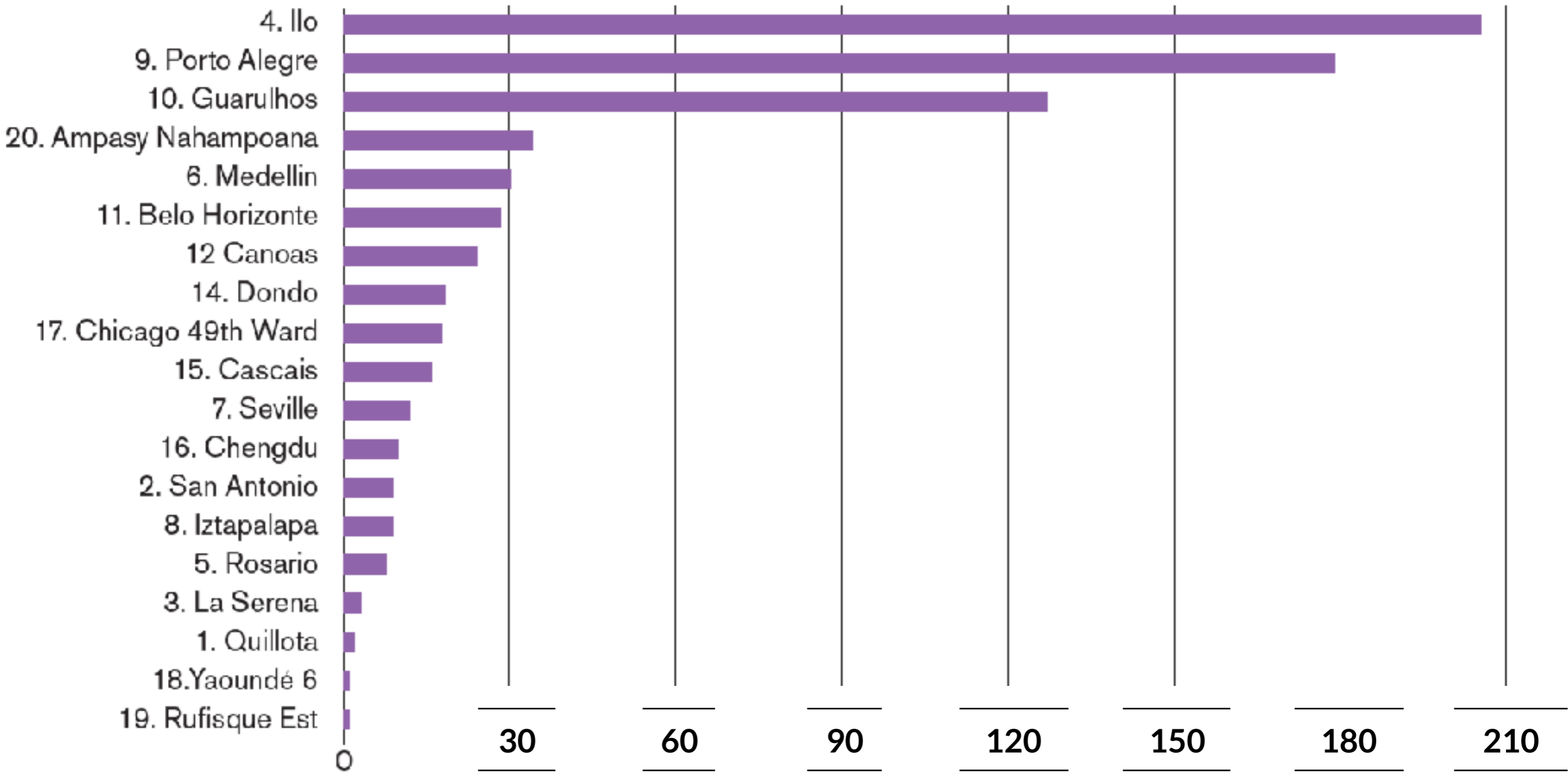
- ▶ Inscrit dans une politique publique [le PB n'est pas un “projet”] et dans une structure administrative [Blocages bureaucratiques pour ne pas aller en arrière, car PB couplé à du prêt public.
- ▶ Veiller à ce que le processus de BP soit profondément enraciné dans les villages et les villageois qui luttent pour un plus grand niveau de démocratie et de meilleures conditions de vie [conseil de villages difficiles à annuler

- **Dans les deux cas, des ressources extrêmement élevées, donc un vrai enjeu.**

2

Bp ? bP ? Ou BP? ou bp !

● Les sommes mises en jeu et la valeur redistributive des BPs



Montant du budget en débat en dollars/habitant/an dans quelques villes

Source: Cabannes, 2015

3. PB et Droit à la Ville [Lefebvre]: centralité de la vie quotidienne

Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à *l'oeuvre* (à l'activité participante) et le droit à *l'appropriation* (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville.

- ▶ Droit [de tous et toutes] à la **participation** et à **l'appropriation**
- ▶ Certains BP génèrent du “**commun public**” très différents des communs communautaires [et sans tomber dans le piège du communautarisme.
- ▶ C'est sûrement leur grand avantage comparé

Merci pour votre attention





VISITES DE RÉALISATIONS ISSUES DU BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN

[Parcours « Paris Centre » \(1^{er}, 4^e, 6^e\), page 2](#)

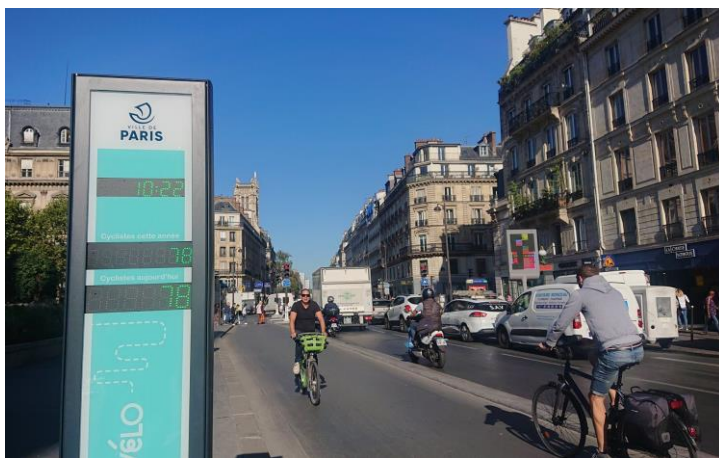
[Parcours « Paris Nord » \(11^e, 20^e\), page 7](#)

[Parcours « Paris-Sud » \(13^e\), page 14](#)

Parcours « Paris Centre » (1^{er}, 4^e, 6^e) :

1. Totem - Vélo (62 rue de Rivoli)
2. Tour St-Jacques pour tous (39 rue de Rivoli Square de la Tour St-Jacques)
3. Corbeilles compactantes à énergie solaire (Fontaine des Innocents) Playground du Jardin des Halles (Jardin Nelson Mandela)
4. Rendre la place St-Michel plus agréable (Place Saint-André-des-Arts,)
5. Rénovation des vitraux de l'Église St-Sulpice (Place Saint-Sulpice,)
6. Mab' lab (12 rue Clément)

Totem - Vélo (75004)



Dans le cadre du projet Tout Paris « [Une Voirie pour toutes les mobilités](#) », voté en 2018, des compteurs de flux de vélos ont été mis en place sur certaines pistes cyclables indiquant en temps réel le nombre de cyclistes passant par ce point.

Ces aménagements s'incrivent dans la continuité du projet « *En piste, encore plus d'aménagements cyclables* » voté en 2015, qui a permis de renforcer le Plan vélo à Paris afin de créer un maillage, fin sécurisé et plus agréable des pistes cyclables et le développement du Réseau express vélo parisien. Les données sont mises à disposition des parisiens grâce au portail « [open data](#) » de la Ville.

Strasbourg, Grenoble, Bordeaux, Lyon, Chambéry ont installé ce type de compteurs, pour documenter l'augmentation de la fréquentation des pistes cyclables.

Tour St-Jacques pour tous (75004)



La tour Saint-Jacques est un édifice gothique dressé au milieu du square éponyme. Elle constitue le seul vestige de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, détruite au XIXe siècle.

Ce [projet](#), voté en 2016 au budget participatif du 4^e arrondissement a permis d'améliorer l'accessibilité à ce monument récemment ouvert au public.

La création d'une entrée et la pose d'un nouveau portail sur

la rue de Rivoli ont ainsi décloisonné le square en l'ouvrant sur la rue de Rivoli et facilité l'accès des personnes à mobilité réduite.

Crédit - © Ville de Paris

Corbeilles compactantes connectées à énergie solaire (75004)



Projet voté en 2017, « [#VillePluspropre](#) ». Ces nouvelles poubelles à énergie solaire ont une capacité cinq fois supérieure à une corbeille classique, grâce à un mécanisme de compaction.

Lorsque la corbeille est pleine, la compaction s'active automatiquement et un signal est adressé aux services de collectes. Suite à une expérimentation de 3 modèles, 245 poubelles Big Belly ont été déployées dans tout Paris, et prochainement en format tri sélectif des déchets.

La solution innovante Big Belly est présente dans plusieurs villes du monde (New-York, San Francisco, Sydney, Hambourg, etc.).

Crédit -©Loïc Journet/Ville de Paris

Playground du Jardin des Halles (75001)

Ce [projet](#) est né d'une pétition des élèves des collèges voisins pour la création d'un terrain de sport. Cet emplacement de 400 m², au cœur du nouveau jardin Nelson-Mandela, a été choisi pour la création de ces terrains de sport : il accueille désormais un terrain de football, deux demi-terrains de basket, un espace avec des tables de tennis de table et deux assises avec des jeux d'échecs, soit un espace atypique, intergénérationnel et familial.

La conception de ce « *playground* » a fait l'objet d'une collaboration étroite entre la Ville et les jeunes, qui ont participé au choix des couleurs et des activités du site. Le sol est recouvert d'une fresque colorée réalisée par le street-artiste parisien Romain Froquet.



Crédit - ©Romain Froquet

Rendre la place St-Michel plus agréable (75006)



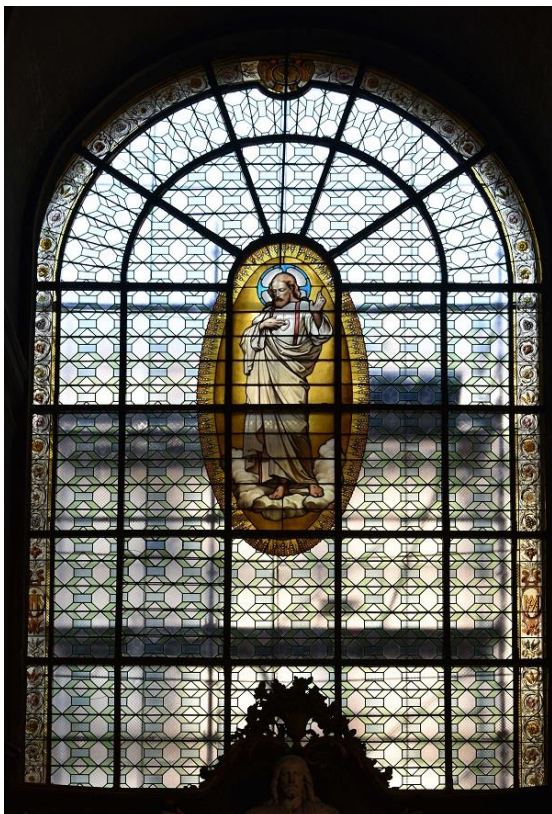
Le [projet](#), voté en 2015, a permis de végétaliser les places Saint-Michel et Saint-André-des-Arts : installation de bacs à fleurs et d'arbres en pot.

Ces aménagements s'inscrivent dans le plan de végétalisation de la ville afin de sensibiliser les citoyens à la place de la nature en Ville et de rendre plus agréables les lieux touristiques.

L'installation de bacs à fleurs et d'arbres en pot se substitue à celle de fosses végétalisées, dès que des réseaux souterrains sont présents.

Crédit - ©Ville de Paris

Rénovation des vitraux de l'Eglise St-Sulpice (75006)



Plus grande église de Paris, Saint-Sulpice possède un patrimoine d'art religieux d'une grande valeur ainsi qu'un ensemble de chapelles ornées de peintures et de vitraux. Le [projet](#) a permis de restaurer les huisseries du portail et un ensemble de vitraux.

Crédit - © Ville de Paris

Mab' lab, un espace de coworking pour tous et un tremplin vers l'entrepreneuriat (75006)



Le Mab'Lab est un espace de coworking situé dans un restaurant universitaire du CROUS, qui accueille à la fois étudiants et entrepreneurs. Le principe ? Favoriser le mécanisme d'échange « collaboration contre compétence ». Dès 14h30, la salle du réfectoire se transforme en espace de travail partagé

L'espace Mab' lab vise à optimiser l'usage des locaux. Cette réalisation s'inscrit dans le projet Tout Paris « [coworking étudiants-entrepreneurs](#) », voté en 2014 et qui a permis de créer ou réhabiliter 19 espaces de coworking spécialement destinés aux étudiants et aux jeunes entrepreneurs.

Crédit - © Ville de Paris

4^{es} RENCONTRES NATIONALES DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Parcours Nord (11^e,20^e) :

1. Egayer l'aire de jeu du Square Jules Verne (19 bis rue de l'Orillon 75011)
2. Alimentation : du gaspillage au partage (77 rue de la Fontaine au Roi)
3. Cry Me A River (77 rue de la Fontaine au Roi)
4. Sport urbain en liberté / La reconquête Urbaine (100 Rue de la Fontaine au Roi)
5. Le Barbouquin (1 Rue Denoyez)
6. Réinventons nos places des quartiers populaires (Place Alphonse Allais)
7. Aménager des espaces sportifs dans les 7 quartiers du 20^e (38 Rue Pali-Kao)
8. Maison des Jeux Strataj'm (86-88 Rue des Couronnes)
9. La reconquête de la Petite Ceinture (3 Rue de la Mare)
10. Les Plateaux Sauvages (5 rue des Plâtrières)

Égayer l'aire de jeu du Square Jules Verne (19bis Rue de l'Orillon)

Déposé en février 2017 par un habitant, ce [projet](#), localisé en quartier populaire, a rendu l'espace de jeux du square plus gai et plus sûr par la pose d'un sol souple ponctué de bosses multicolores et rigolotes, sur le thème des animaux. Les espaces autour de l'aire de jeux ont également été repensés, avec l'installation d'une table de pique-nique.

Le Square Jules Verne, qui abrite depuis une dizaine d'années des jardins partagés, a également bénéficié du projet « [+ de végétal dans les quartiers populaires](#) ». Au Square Jules Verne, un mur végétalisé, le long du pavillon de la Clé, a ainsi été inauguré en octobre 2018.



Alimentation : du gaspillage au partage (77 Rue de la Fontaine au Roi)

Lors de l'édition 2015 du Budget Participatif, les Parisiens ont voté pour la mise en place de solutions visant à développer l'aide aux personnes en situation de précarité. Les porteurs de ces projets ont mis en avant les enjeux écologiques, avec une attention particulière portée à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Le restaurant « La Cantine de Babelville », géré par l'association La Coop Mijotée a été inauguré en juin 2018. Située dans un foyer des travailleurs migrants (ADOMA), la Cantine de Babelville sert 300 à 400 repas par jour, préparés par des salariés en insertion. La cuisine de l'établissement utilise

également des produits invendus, que l'association collecte en triporteur, grâce au soutien du budget participatif.

Crédit - ©L'œil Témoin

Les œuvres d'art investissent la rue (73 Rue de la Fontaine au Roi)



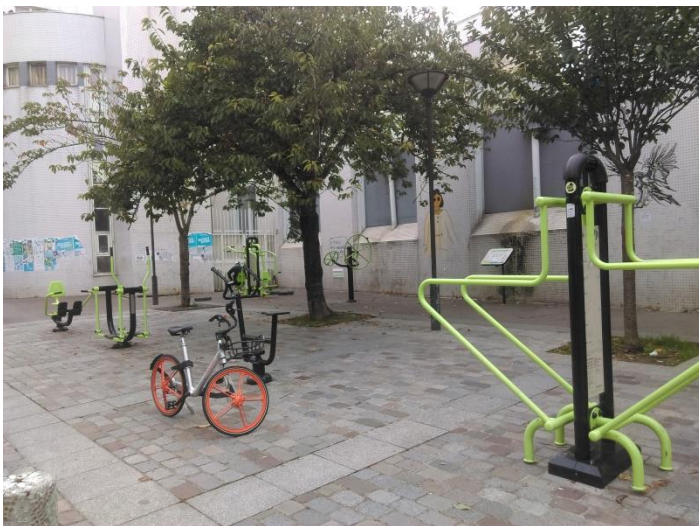
Dynamiser et embellir la ville par des interventions artistiques : défi relevé avec des créations et restaurations d'œuvres d'artistes contemporains. « Cry Me A River », œuvre de l'artiste suisse, Ugo Rondinone, a été installée 2016 et réalisée en tubes luminescents, éclairés la nuit.

« Cry Me A River », référence au fameux titre de jazz d'Arthur Hamilton de 1953 repris par Justin

Timberlake de 2002, s'inscrit dans une série d'œuvres qui mêlent messages tristes et imagerie joyeuse. Cet arc-en-ciel aux couleurs pop' entre en résonance avec l'œuvre de l'artiste « [Everyone Gets Lighter](#) »,

Crédits : © StreetArtWork - Rabot

Sport urbain en liberté (100 rue de la Fontaine au Roi)



A Paris, le sport urbain gagne chaque année de nouveaux adeptes. Le projet « [Sport urbain en liberté](#) », voté en 2014, a permis l'installation de nouveaux agrès de street workout et de playgrounds... Une autre façon de pratiquer le sport en milieu urbain : sans réservation, seul ou entre amis, chacun à son rythme.

20 équipements sportifs ont été livrés dans le cadre de ce projet.

La déclinaison de ce projet à Belleville a été l'installation d'agrès de fitness et de musculation pour donner un nouvel usage à cet espace de voirie.

Reconquête urbaine (100 Rue de la Fontaine au Roi)

Commune indépendante jusqu'en 1860, Belleville a su garder une identité propre. L'association ANPU a proposé une analyse de cette identité par le biais d'une psychanalyse urbaine. Ce travail a été cartographié, mis en récit et signalé artistiquement par des repères historiques et psychanalytiques. L'ensemble du



processus a été réalisé en concertation avec les habitants du quartier et a été inauguré en juin 2017.

Ce projet est la déclinaison bellevilloise du projet Tout Paris « [Reconquête urbaine](#) » voté en 2014 qui vise à réhabiliter les abords du périphérique et les quartiers populaires par des aménagements artistiques d'embellissements

Le Barbouquin (1 Rue Denoyez)



Le Barbouquin, librairie-café culturelle a bénéficié de la première édition de l'appel à projet « Coups de Pouce commerces », en 2016. Relancé désormais chaque année, ce soutien de la Ville par des subventions est issu du projet lauréat « [+ de commerces dans les quartiers populaires](#) ».

Crédits : © Le Barbouquin

Réinventons nos places des quartiers populaires (Place Alphonse Allais)

Déclinaison du projet Tout Paris [Réinventons nos places des quartiers populaires](#), le projet de réaménagement de la Place Alphonse Allais prévoit la création d'un city-stade, une amélioration de l'espace dédié aux mobilités douces et une végétalisation. La place rénovée sera inaugurée fin 2020. Ce projet a été mené en concertation avec les habitants du quartier tout le long du processus.

[Aménager des espaces sportifs dans les sept quartiers du 20^e](#) (Rue Palikao)



Réalisation du budget participatif du 20^e, voté en 2016, cet équipement sportif a été installé au pied du parc de Belleville pour permettre une pratique libre du sport dans ce parc très prisé des Parisiens.

Maison des Jeux Strataj'm (86-88 Rue des Couronnes)



Le projet [«Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires»](#), voté en 2016, soutient les acteurs associatifs de ces quartiers par le financement de la rénovation de leurs locaux.

L'association Strataj'm a ainsi bénéficié de ce soutien en 2017 : création d'une mezzanine, rénovation de la façade, signalétique, rénovation du chauffage...).

La reconquête de la Petite Ceinture (3 Rue de la Mare, 20e)

Le projet « [Reconquête de la Petite Ceinture](#) », voté en 2015 permet de transformer une ancienne voie de chemin de fer désaffectée qui fait le tour de Paris en lieu de promenade, de sport et d'agriculture urbaine, tout en préservant ce formidable réservoir de biodiversité. 9 tronçons sont concernées par ce projet dans tout Paris.

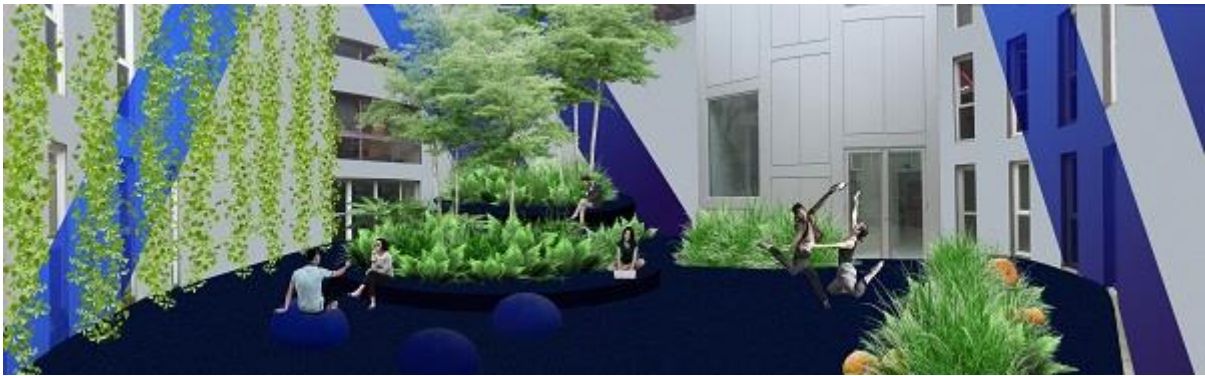


Crédits : ©Ville de Paris

Les Plateaux Sauvages (5 Rue des Plâtrières, 75020)

Nouvelle fabrique artistique et culturelle au cœur du 20^e, le bâtiment, à l'architecture originale, possède 5 terrasses, dont 2 ont bénéficié d'aménagements paysagers, dans le cadre du projet Tout Paris 2015 « [Du Vert à tous les étages](#) ».

Ce projet propose de végétaliser plus de 10 000 m² de toits et de terrasses et ainsi d'accélérer le verdissement de la capitale. La Ville de Paris s'est donnée comme objectif d'avoir 100 hectares de toitures et de façades végétalisées à l'horizon 2020. Un deuxième projet, « [Végétaliser et embellir les rues des Amandiers / Plâtrières](#) », lauréat du budget participatif 2018, permettra de repenser et de valoriser les abords végétalisés des Plateaux Sauvages.



Crédits : © Les Plateaux Sauvages

4^{es} RENCONTRES NATIONALES DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Parcours « Paris-Sud » (13^e)

1. Création d'un escalier (boulevard Kellermann)
2. La reconquête de la Petite Ceinture - Tronçon Rungis (31 rue des Longues Raies)
3. Augmenter la végétalisation du square Paul Grimault (place de Rungis)
4. Aménagements cyclables et bus pour la rue Bobillot (rue Bobillot)
5. Végétalisation de la place Verlaine (place Paul Verlaine)
6. Réaménager deux espaces verts de proximité (42 rue du Moulinet)
7. GR Street Art (64 rue du Moulin des Prés)
8. Alimentation pour tous – « Les Grains de sels » (6 rue du moulin de la Pointe)
9. Remise en valeur du Parc de Choisy (Parc de Choisy)
10. Réhabilitation d'un local en Club House Tennis Club 13 (115 rue de Tolbiac)
11. Coworking étudiants-entrepreneurs Innovation Factory (59 rue Nationale)

Création d'un escalier (Boulevard Kellermann)



Ce [projet d'aménagement](#) de voirie a été voté en 2015 à l'initiative du Conseil de quartier Bièvre Sud Tolbiac. Le projet a permis la création d'un large escalier pour faciliter passage entre le nouveau quartier de Rungis et le boulevard Kellermann. Il a été réalisé en janvier 2018.

Crédit - ©Ville de Paris

La reconquête de la Petite Ceinture – Tronçon Rungis (75013)



[La reconquête de la Petite Ceinture](#), voté en 2015 vise à réhabiliter cette ancienne voie de chemin de fer entourant Paris. Le tronçon du 13^e arrondissement a ouvert en juillet 2019. D'autres tronçons sont en cours d'ouverture, dans le respect de la faune, de la flore et du patrimoine ferroviaire. Les sites sont dotés d'aménagements

légers et réversibles dont la conception et la réalisation ont été confiés à des collectifs parisiens dans le cadre de chantiers participatif.



Crédit - ©Ville de Paris

Augmenter la végétalisation du square Paul-Grimault (75013)



Lauréat du budget participatif du 13^e arrondissement en 2015, ce projet a conduit au réaménagement paysagers du square : une vaste pelouse centrale et un talus arboré accueillent désormais les promeneurs et les familles du quartier..

Crédit - ©Ville de Paris

Aménagements cyclables et bus pour la rue Bobillot



Ce projet facilite les déplacements à vélo entre la place de Rungis et la rue du Moulin des Prés par la création d'un aménagement cyclable sur la rue Bobillot.

La largeur de la voirie a permis de tracer des bandes cyclables confortables (1m70). Le projet, déposé à l'édition 2016 du Budget Participatif et réalisé en juillet 2019, a été proposé par l'association « *Mieux se Déplacer à Bicyclette 13ème* », une association qui œuvre pour la promotion du vélo dans le 13^e arrondissement.

Crédit - © Ville de Paris

Végétalisation de la place Verlaine



Ce projet d'arrondissement, proposé en 2015 par une citoyenne membre du Conseil de Quartier a permis de végétaliser et d'apporter une touche de couleur à cette place très minérale, par l'installation de jardinières plantées.

Crédit - ©Ville de Paris



Réaménager deux espaces verts de proximité (42 rue du Moulinet)



Ce projet est issu du regroupement de deux propositions portant sur des espaces verts de proximité au cœur de l'arrondissement : le jardin des Deux Moulins et le square de la Montgolfière.

Il s'agit d'une part de rénover le jardin des Deux Moulins : mise en place de jeux pour enfants, notamment en situation de handicap, ajout de massifs floraux, création d'un jardin partagé et installation de toilettes. Cette partie du projet a été réalisée en février 2019.

Au square de la Montgolfière, le terrain de jeu, auparavant réservé aux tout-petits, a été élargi et réadapté pour accueillir des enfants jusqu'à l'âge de huit ans. Cette réalisation a été livrée en août 2018.

Crédit - © Ville de Paris

GR Street Art (64 rue du Moulin des Prés)



Déposé par le collectif « Enlarge your Paris », l'enjeu de ce projet original est d'inventer des itinéraires pour inciter à traverser la frontière symbolique du boulevard périphérique à pied, et de tisser des liens entre les villes limitrophes, Arcueil, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine. Ce sentier-galerie d'art de 10 km de long relie ces communes au 13^e arrondissement de Paris.

Réalisée au pochoir, cette première fresque, de l'artiste Ernesto Novo, représente des visages d'habitants de la cité.

Crédit - © Joséphine Brueder et François Grunberg/Ville de Paris

#Alimentation pour tous : alimentation et cuisines en partage,

« Les Grains de sel »

Les grains de Sel



Ce projet a été réalisé dans le cadre du budget participatif parisien 2017, pour développer la dynamique sociétale et territoriale de solidarité alimentaire, sous forme d'un appel à projets.

« Les grains de sel » est le premier supermarché coopératif du 13e, dont les membres sont les seuls propriétaires, décisionnaires et les seuls clients. Chaque coopérateur donnera trois heures de temps par mois pour contribuer au fonctionnement et, en échange, pourra y faire ses courses et participer à toutes les décisions, notamment au choix des produits, en majorité issus de l'agriculture bio, du commerce équitable ou de circuits courts.

Les consommateurs se réapproprient l'acte d'achat et ont accès à des produits moins chers que dans la distribution classique. L'objectif est d'atteindre 3 000 coopérateurs d'ici fin 2020. Le budget participatif a permis de financer l'aménagement et l'équipement de leur local.



Crédits : ©Emilie Chaix / Ville de Paris

Remise en valeur du Parc de Choisy



Le Parc de Choisy a fêté ses 80 ans en 2017. A cette occasion, cinq projets de « *rajeunissement* » du parc ont été déposés au Budget Participatif. Touchant à des aspects différents du parc (modernisation des jeux d'enfants, installation de toilettes publiques, d'appareils de culture physique, ainsi que de tables et de sièges, mise en valeur de la végétation), ces cinq projets, d'origines diverses (Conseil de Quartier, citoyen, associations...) ont été regroupés pour un *relooking* intégral du parc. La majeure partie des aménagements ont été livrés au printemps 2019.

Crédit - ©Ville de Paris

Réhabilitation d'un local en Club House Tennis Club 13 (rue de Tolbiac)



Déposé en 2016 par le club de tennis du quartier populaire de la Gare, ce projet consiste en la réhabilitation de l'ancienne maison du gardien du Terrain d'éducation Physique Baudricourt en club-house. L'objectif était de créer un lieu convivial qui permette à l'ensemble des adhérents de se retrouver dans une ambiance sportive et décontractée. Le projet du budget participatif a permis de maintenir des frais d'adhésion abordables, préservant ainsi l'aspect inclusif du club.

Cette proposition a été retenue dans le cadre du projet Tout Paris « [Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires](#) », qui vise notamment à l'amélioration des locaux des associations.

Credit : © Ville de Paris

Coworking étudiants-entrepreneurs - Innovation Factory



Cet espace de coworking, accueilli au sein de l'Anticafé est adossé à un programme d'incubation ouvert aux étudiants en transformation digitale de plusieurs grandes écoles d'excellence numérique, Innovation Factory..

Cette réalisation s'inscrit dans le projet Tout Paris « coworking étudiants-entrepreneurs », voté en 2014 et qui a permis de créer ou

réhabiliter 19 espaces de coworking spécialement destinés aux étudiants et aux jeunes entrepreneurs.

Crédit - ©Arnaud Montagnard/Ville de Paris

Le Monde

« Rappelons les vertus politiques du budget participatif »

Trois professeurs d'université et un expert des budgets participatifs s'élèvent dans une tribune au « Monde » contre le dénigrement de ce nouveau mode d'intervention des citoyens dans la décision publique, en un temps où celle-ci est plus que jamais nécessaire.

Publié le 08 novembre 2019 - Temps de Lecture 5 min.

[LE MONDE.FR](http://LEMONDE.FR)

Tribune. « Mascarade démocratique », « paravent pour masquer l'inaction », « simulacre », « foire à l'argent public », « instrumentalisation des citoyens », « coup de communication » : depuis plusieurs semaines, les attaques contre le budget participatif se font de plus en plus fréquentes, alors que les échéances électorales municipales se rapprochent et que se tiennent à Paris les 7 et 8 novembre des Rencontres nationales consacrées à ce sujet.

Chercheurs spécialistes de la démocratie et de la participation citoyenne, nous tenons à rappeler les vertus politiques du budget participatif. Ce dispositif pionnier, né à la fin des années 1980 en Amérique latine, est le symbole de l'entrée des citoyennes et des citoyens dans les politiques publiques. En effet, lorsqu'il est mis en place sérieusement, il permet à ces derniers de déposer des projets, qui sont ensuite instruits par les services de la collectivité, puis soumis au vote des habitants. Les projets arrivés en tête de ces votes sont par la suite réalisés.

Le budget participatif s'est développé dans le monde entier. En France, son déploiement s'est accru dès 2014, notamment sous l'impulsion de la Ville de Paris qui a décidé d'y consacrer 5 % de son budget d'investissement (500 millions d'euros sur la mandature) et de mettre en place un fonctionnement de grande ampleur, avec des exigences en matière d'inclusion de tous les publics, d'accompagnement à l'élaboration, d'information et de suivi des projets, etc.

Les dix raisons pour défendre le budget participatif

Actuellement, près de 200 collectivités y ont recours dans notre pays. Universités, bailleurs sociaux, écoles ou entreprises, nombreuses sont les structures qui en ont perçu l'intérêt. Les locataires, étudiants et salariés sont de plus en plus invités à prendre part à la transformation concrète de leur lieu de vie.

Au-delà de cette diversité d'expériences menées, voici dix raisons qui nous conduisent à défendre ce dispositif :

1. Il est l'un des seuls outils qui permet aux citoyens d'intervenir sur une question cruciale : le budget de la collectivité.
2. Il permet potentiellement à des citoyens éloignés des institutions de participer au processus de décision. À Grenoble, l'exemple emblématique est celui d'Apache, un sans-abri qui a

déposé un projet de création d'un lieu regroupant des permanences sociales et juridiques pour les personnes précaires.

3. Il ouvre le droit de vote à des habitants qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales : étrangers hors Union européenne, jeunes de moins de 18 ans, etc. C'est l'un des seuls dispositifs qui permet à ces groupes de participer à la gestion de leur ville en déposant des projets et en votant en faveur de leur réalisation. Il reconnaît là leur expertise et leur « droit à la ville ».
4. Il redonne aux citoyens un pouvoir d'initiative. Il leur offre la possibilité de mettre à l'ordre du jour de l'agenda de leurs institutions des projets qui n'étaient pas des priorités de la collectivité.
5. Le budget participatif accorde aux citoyens un véritable pouvoir de décision. Là où nombre de démarches se réclamant de la démocratie participative se contentent de consulter les citoyens avant de laisser la décision aux professionnels, il leur permet de réellement choisir, par leur vote, les projets qu'ils souhaitent voir réaliser.
6. Il transforme le rôle de l'administration. Celle-ci met son expertise à la disposition des citoyens pour approfondir, chiffrer, trouver des solutions à des problèmes et mettre en place les projets proposés par les habitants. Ainsi, pour les domaines qui sont de sa compétence, le budget participatif modifie la fabrique de l'action publique en replaçant les citoyens au cœur du dispositif de conception et de décision des projets.
7. Le budget participatif reconnaît et encourage l'imagination et la créativité citoyennes. On le voit chaque année à travers l'originalité des projets déposés. Quand on leur donne les moyens de faire, les citoyens ont des idées, sont prêts à mettre la main à la pâte et participent à la réalisation concrète des projets : création d'une coopérative solaire citoyenne, mesure de la pollution de l'air, création de bagagerie solidaire, etc.
8. Il donne lieu à des projets concrets, visibles dans l'espace public, dans la ville. Il ne s'agit pas de proposer un énième débat, mais d'avoir un impact direct sur son environnement proche. À titre d'exemple, presque 2 000 réalisations ont déjà vu le jour à Paris.
9. En principe et dans la plupart des collectivités, la transparence guide le budget participatif. Ainsi, il y a un retour du commanditaire sur la faisabilité du projet déposé par l'habitant. Il est précisé si nécessaire les motifs d'infaisabilité du projet, ou bien les modalités de mise en œuvre, les contraintes potentielles, etc.
10. Le budget participatif renforce le pouvoir d'agir des citoyens. En leur donnant les clefs de compréhension de la fabrique de la ville (finances publiques, impondérables pour la réalisation des projets, etc.) et en permettant le développement d'une citoyenneté active, il est, en ce sens, une véritable « école de la démocratie ».

Proposer des transformations de politiques publiques

Des améliorations doivent constamment être apportées à la mise en place des budgets participatifs. Une meilleure transparence, un contrôle plus attentif des procédures de votation, de même qu'une augmentation de la part du budget d'investissement ouvert à la participation, sont autant de pistes de perfectionnement possible et de démocratisation supplémentaire.

De même, la gamme de la participation citoyenne ne se réduit pas au budget participatif, comme le montrent les demandes d'institutionnalisation du référendum d'initiative citoyenne ou les assemblées citoyennes tirées au sort pour proposer des transformations de politiques publiques décisives.

Nous déplorons la dénonciation caricaturale dont cette forme essentielle de la démocratie participative fait l'objet. Un tel discours illustre le fait qu'une partie de la classe politique et des médias n'a toujours pas pris la mesure des aspirations démocratiques des citoyens et tout simplement n'accepte toujours pas l'idée d'une compétence politique de tous les citoyens indépendamment de leur statut social. Le budget participatif doit être enfin reconnu à sa juste valeur : un instrument d'action publique original et efficace, permettant de rapprocher les citoyens des décisions qui les concernent.

Antoine Bézard, fondateur du site <http://lesbudgetsparticipatifs.fr>; **Loïc Blondiaux**, professeur de science politique à l'université Paris-I – Panthéon-Sorbonne ; **Sandra Laugier**, professeure de philosophie à l'université Paris-I – Panthéon-Sorbonne ; **Yves Sintomer**, professeur de science politique à l'université Paris-VIII.